

# Comptes consolidés et notes annexes

## 31 décembre 2013

# Sommaire

1. Comptes consolidés.....	2
2. Notes annexes aux comptes consolidés.....	9

# 1. Comptes consolidés

## 1.1. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

## 1.2 ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

## 1.3 BILAN CONSOLIDE

- Actif consolidé
- Passif consolidé

## 1.4. TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDE

## 1.5 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

## 1.1. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Décembre 2012	Décembre 2013
<b>Volume d'émission</b>	4/5	<b>16 657</b>	<b>17 119</b>
Chiffre d'affaires opérationnel	4/5	976	950
Chiffre d'affaires financier	4/5	91	80
<b>Chiffre d'affaires total</b>	4/5	<b>1 067</b>	<b>1 030</b>
Charges d'exploitation	6	(666)	(654)
Amortissements, provisions et dépréciations	7	(34)	(33)
<b>Résultat d'exploitation courant</b>	4/5	<b>367</b>	<b>343</b>
Résultat financier	8	(36)	(41)
<b>Résultat avant impôt et éléments non récurrents</b>		<b>331</b>	<b>302</b>
Charges et produits non récurrents	9	(25)	(28)
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>306</b>	<b>274</b>
Impôts	10	(103)	(103)
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>		<b>203</b>	<b>171</b>
<b>Résultat net part du Groupe</b>		<b>183</b>	<b>160</b>
Résultat net part des intérêts minoritaires		20	11
Nombre moyen d'actions <i>(en milliers)</i>	11	225 625	224 773
<b>Résultat net part du Groupe par action <i>(en euros)</i></b>	11	<b>0,81</b>	<b>0,71</b>
Résultat net dilué par action <i>(en euros)</i>	11	0,80	0,70

## 1.2 ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2012	Décembre 2013
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>203</b>	<b>171</b>
<b>Éléments recyclables en résultat</b>		
Différence de conversion	(58)	(136)
Variation de la juste valeur des instruments financiers	13	(16)
Impôts sur les éléments recyclables en résultat	(4)	5
<b>Éléments non recyclables en résultat</b>		
Écarts actuariels sur les obligations au titre des prestations définies	(9)	6
Impôts sur les éléments non recyclables en résultat	3	(2)
<b>Total produits et charges reconnus directement en capitaux propres</b>	<b>(55)</b>	<b>(143)</b>
<b>RESULTAT GLOBAL TOTAL</b>	<b>148</b>	<b>28</b>
<b>Résultat global total part du Groupe</b>	<b>128</b>	<b>27</b>
Résultat global total part des Intérêts minoritaires	20	1

### 1.3. BILAN CONSOLIDE

#### Actif consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Décembre 2012	Décembre 2013
<b>Goodwill</b>	12	<b>528</b>	<b>574</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	13	<b>113</b>	<b>132</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	14	<b>87</b>	<b>58</b>
Actifs financiers non courants		10	31
Actifs d'impôts différés	10	37	49
<b>TOTAL ACTIF NON COURANT</b>		<b>775</b>	<b>844</b>
Clients	16	1 092	902
Stocks et autres tiers	16	315	296
Fonds réservés	27	709	770
Actifs financiers courants	20	39	13
Autres placements de trésorerie	21	998	883
Trésorerie & équivalents de trésorerie	21	436	433
<b>TOTAL ACTIF COURANT</b>		<b>3 589</b>	<b>3 297</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>4 364</b>	<b>4 141</b>

## Passif consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Décembre 2012	Décembre 2013
Capital	17	452	452
Titres d'auto-contrôle	17	(5)	(47)
Réserves consolidées groupe		(1 719)	(1 788)
Réserves liées aux avantages au personnel		32	43
Réserves de juste valeur des instruments financiers		6	(5)
Réserves liées aux gains ou pertes actuariels		(9)	(5)
Différence de conversion		3	(123)
Résultat de l'exercice		183	160
<b>Capitaux propres part Groupe</b>		<b>(1 057)</b>	<b>(1 313)</b>
Intérêts minoritaires	19	24	23
<b>Capitaux propres</b>		<b>(1 033)</b>	<b>(1 290)</b>
Dettes financières non courantes	22	1 301	1 462
Autres passifs financiers non courants	22	16	67
Provisions à caractère non courant	25	34	28
Passifs d'impôts différés	10	91	85
<b>TOTAL PASSIF NON COURANT</b>		<b>1 442</b>	<b>1 642</b>
Dettes financières courantes	22	2	3
Concours bancaires	22	43	40
Autres passifs financiers courants	22	26	33
Provisions à caractère courant	25	21	50
Titres à rembourser	27	3 608	3 398
Fournisseurs	16	62	61
Dettes d'impôts courants	16	5	17
Autres tiers	16	188	187
<b>TOTAL PASSIF COURANT</b>		<b>3 955</b>	<b>3 789</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>4 364</b>	<b>4 141</b>

## 1.4. TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDE

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Décembre 2012	Décembre 2013
+ Excédent Brut d'Exploitation		401	376
- Résultat financier (1)	7	(36)	(39)
- Impôt décaissé (2)		(90)	(91)
- Charges et produits non décaissés dans l'EBE		18	15
- Annulation des provisions financières et provisions pour impôts		1	1
<b>= Marge Brute d'Autofinancement avant éléments non récurrents (FFO)</b>		<b>294</b>	<b>262</b>
+ Diminution (Augmentation) du Besoin en Fonds de Roulement (2)	20	95	183
+ Diminution (Augmentation) courante des Fonds réservés	20	(19)	(63)
<b>= Flux de trésorerie des activités opérationnelles</b>		<b>370</b>	<b>382</b>
+ Gains (pertes) non récurrents (y compris les frais de restructuration) encaissés / décaissés		(20)	(9)
<b>= Flux de Trésorerie des activités opérationnelles incluant les éléments non courants (A)</b>		<b>350</b>	<b>373</b>
- Décaissements liés à des Investissements récurrents		(40)	(47)
- Décaissements liés à des Investissements de développement		(76)	(138)
+ Encaissements liés à des cessions d'actifs		7	(2)
<b>= Flux de Trésorerie liés aux investissements / désinvestissements (B)</b>		<b>(109)</b>	<b>(187)</b>
+ Augmentation de capital Part des minoritaires		-	1
- Réduction de capital Groupe		-	(4)
- Dividendes payés		(174)	(194)
+ (Achats) ventes de titres d'auto-contrôle		1	(42)
<b>+ Augmentation (Diminution) de la Dette (3)</b>		<b>(72)</b>	<b>115</b>
+ Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle (4)		(15)	0
<b>= Flux de Trésorerie des activités de financement (C)</b>		<b>(260)</b>	<b>(124)</b>
- Incidence des variations de cours des devises et de juste valeur (D)		10	(62)
<b>= Variation de trésorerie (E) = (A) + (B) + (C) + (D)</b>	18	<b>(9)</b>	<b>0</b>
+ Trésorerie ouverture		402	393
- Trésorerie clôture		393	393
<b>= VARIATION DE TRESORERIE</b>	18	<b>(9)</b>	<b>0</b>

(1) Dont 39 millions d'euros d'intérêts financiers décaissés. Aucun dividende n'a été reçu de sociétés externes au Groupe.

(2) En 2013, le Groupe a revu la notion d'impôts utilisée pour la détermination de la Marge Brute d'Autofinancement en prenant désormais en compte l'impôt décaissé et non la charge d'impôt société dans le calcul de cet agrégat du tableau de financement consolidé. Afin de rendre comparable la période du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2012, 12 M€ ont été redassés entre la variation de BFR et la Marge brute d'autofinancement dans le tableau de financement consolidé. Ce retraitement n'a aucun impact sur la variation de trésorerie des périodes présentées.

(3) Dette Nette (Note 24), hors Trésorerie Nette.

(4) En 2012, le montant correspond notamment à l'acquisition des 45% d'intérêts minoritaires dans la filiale brésilienne Accentiv' Mimética, désormais détenue à 100%.

La trésorerie nette à la clôture s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Décembre 2012	Décembre 2013
+ Trésorerie & équivalents de trésorerie	21	436	433
- Concours bancaires	22	(43)	(40)
<b>= TRESORERIE NETTE</b>		<b>393</b>	<b>393</b>

## 1.5 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en millions d'euros)	Différence de conversion (1)	Réserves		Réserves liées aux avantages au personnel	Titres d'auto-contrôle	Réserves et résultats (2)	Variations de périmètre externe	Capitaux propres Groupe	Total Intérêts mino-ritaires	Total capitaux propres
		Réserves liées aux gains et pertes actuariels	Réserves de juste valeur des instruments financiers							
<b>Décembre 2011</b>	<b>61</b>	<b>(3)</b>	<b>(3)</b>	<b>14</b>	<b>(6)</b>	<b>(1 075)</b>	<b>(19)</b>	<b>(1 031)</b>	<b>20</b>	<b>(1 011)</b>
Augmentation de capital										
- en numéraire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividende distribué	-	-	-	-	-	(158)	-	(158)	(16)	(174)
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	(15)	(15)	(0)	(15)
Variation liée aux avantages au personnel	-	-	-	18	-	-	-	18	-	18
(Acquisitions) cessions de titres d'auto-contrôle	-	-	-	-	1	-	-	1	-	1
Autres éléments du résultat global	(58)	(6)	9	-	-	-	-	(55)	0	(55)
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	-	183	-	183	20	203
<b>RESULTAT GLOBAL TOTAL</b>	<b>(58)</b>	<b>(6)</b>	<b>9</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>183</b>	<b>-</b>	<b>128</b>	<b>20</b>	<b>148</b>
<b>Décembre 2012</b>	<b>3</b>	<b>(9)</b>	<b>6</b>	<b>32</b>	<b>(5)</b>	<b>(1 050)</b>	<b>(34)</b>	<b>(1 057)</b>	<b>24</b>	<b>(1 033)</b>
Augmentation (réduction) de capital										
- en numéraire	-	-	-	-	-	(4)	-	(4)	1	(3)
Dividende distribué (3)	-	-	-	-	-	(185)	-	(185)	(9)	(194)
Variations de périmètre (4)	-	-	-	-	-	-	(63)	(63)	6	(57)
Variation liée aux avantages au personnel	-	-	-	11	-	-	-	11	-	11
(Acquisitions) cessions de titres d'auto-contrôle (5)	-	-	-	-	(42)	-	-	(42)	-	(42)
Autres éléments du résultat global	(126)	4	(11)	-	-	-	-	(133)	(10)	(143)
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	-	160	-	160	11	171
<b>RESULTAT GLOBAL TOTAL</b>	<b>(126)</b>	<b>4</b>	<b>(11)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>160</b>	<b>-</b>	<b>27</b>	<b>1</b>	<b>28</b>
<b>Décembre 2013</b>	<b>(123)</b>	<b>(5)</b>	<b>(5)</b>	<b>43</b>	<b>(47)</b>	<b>(1 079)</b>	<b>(97)</b>	<b>(1 313)</b>	<b>23</b>	<b>(1 290)</b>

- (1) La variation de la différence de conversion de (126) millions d'euros entre le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2013 s'explique principalement par la dépréciation du real brésilien ((69) millions d'euros) et celle du bolivar fuerte vénézuélien ((49) millions d'euros) vis-à-vis de l'euro sur la période.
- (2) Le poste inclut l'impact lié aux rachats d'entités Edenred détenues par Accor et comptabilisé en capitaux propres pour (1 894) millions d'euros lors de la scission en juin 2010.
- (3) Conformément à la décision de l'Assemblée Générale des actionnaires du 24 mai 2013, un dividende de 0,82 euro par action, soit 185 millions d'euros au total, a été versé au cours du premier semestre 2013.
- (4) La variation de périmètre est composée à hauteur de (59) millions d'euros par la comptabilisation de l'option d'achat des titres minoritaires de la société Repom.
- (5) La variation des titres d'auto-contrôle est composée du rachat d'actions propres à hauteur de (42) millions.

Pour mémoire, les taux de clôture en euro contre devises utilisés sont :

	GBP	BRL	MXN	ARS	SEK	VEF	USD
<b>Décembre 2011</b>	0,84	2,42	18,05	5,57	8,91	6,86	1,29
<b>Décembre 2012</b>	0,82	2,70	17,18	6,49	8,58	6,99	1,32
<b>Décembre 2013</b>	<b>0,83</b>	<b>3,26</b>	<b>18,07</b>	<b>8,99</b>	<b>8,86</b>	<b>15,58</b>	<b>1,38</b>

## 2. Notes annexes aux comptes consolidés

Note 1.	Bases de préparation des états financiers consolidés .....	10
Note 2.	Principes comptables .....	16
Note 3.	Variations de périmètre et faits marquants.....	28
Note 4.	Information sectorielle.....	31
Note 5.	Analyse des variations du volume d'émission, du chiffre d'affaires et du résultat d'exploitation courant.....	36
Note 6.	Charges d'exploitation .....	36
Note 7.	Détail des amortissements, provisions et dépréciations .....	36
Note 8.	Résultat financier .....	37
Note 9.	Charges et produits non récurrents .....	37
Note 10.	Impôts sur les bénéfices.....	38
Note 11.	Résultat par action .....	40
Note 12.	Goodwill.....	41
Note 13.	Immobilisations incorporelles .....	42
Note 14.	Immobilisations corporelles .....	44
Note 15.	Tests de dépréciation des actifs immobilisés.....	45
Note 16.	Comptes de tiers actifs et passifs .....	47
Note 17.	Capitaux propres.....	48
Note 18.	Avantages sur capitaux propres .....	49
Note 19.	Intérêts Minoritaires .....	51
Note 20.	Actifs financiers courants.....	52
Note 21.	Trésorerie et autres placements de trésorerie .....	52
Note 22.	Dettes financières et autres passifs financiers .....	53
Note 23.	Instruments financiers et gestion des risques de marché .....	54
Note 24.	Analyse de l'endettement net et de la trésorerie nette .....	60
Note 25.	Provisions.....	61
Note 26.	Réconciliation de la marge brute d'autofinancement.....	66
Note 27.	Variation du besoin en fonds de roulement, des titres à rembourser et des fonds réservés .....	67
Note 28.	Investissements .....	68
Note 29.	Litiges .....	68
Note 30.	Engagements hors bilan.....	70
Note 31.	Informations supplémentaires sur les entités sous contrôle conjoint.....	71
Note 32.	Parties liées .....	71
Note 33.	Rémunérations des personnes clés du management.....	72
Note 34.	Honoraires des Commissaires aux Comptes .....	72
Note 35.	Evénements post clôture.....	73
Note 36.	Principales filiales et participations consolidées au 31 décembre 2013.....	73

## Note 1. BASES DE PREPARATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

---

### A. Introduction

#### A. 1. Description de l'activité

Edenred, inventeur de Ticket Restaurant® et leader mondial des services prépayés aux entreprises, imagine et développe des solutions facilitant la vie des salariés et améliorant l'efficacité des organisations.

Les solutions proposées par Edenred garantissent que les fonds attribués par les entreprises seront affectés à une utilisation spécifique. Elles permettent de gérer :

- les avantages aux salariés (*Ticket Restaurant®*, *Ticket Alimentación®*, *Ticket CESU*, *Childcare Vouchers®*...);
- les frais professionnels (*Ticket Car®*, *Ticket Clean way®*, *Repom®*...);
- la motivation et les récompenses (*Ticket Compliments®*, *Ticket Kadéos®*...);

Le Groupe accompagne également les institutions publiques dans la gestion de leurs programmes sociaux.

#### A. 2. Gestion de la structure du capital

L'objectif principal d'Edenred en termes de gestion de son capital est de s'assurer du maintien d'une bonne notation du risque de crédit propre et des ratios sur capital sains, de manière à faciliter son activité et maximiser la valeur pour les actionnaires.

Le Groupe gère la structure de son capital et procède à des ajustements eu égard à l'évolution des conditions économiques. Pour optimiser la structure du capital, le Groupe peut ajuster le paiement de dividendes aux actionnaires, rembourser une partie du capital ou émettre de nouvelles actions. Les politiques et procédures de gestion sont identiques pour l'ensemble des deux périodes présentées.

### B. Référentiel comptable

#### B. 1. Cadre général

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés d'Edenred au titre de l'exercice 2013 sont établis conformément aux normes comptables internationales IFRS, tel qu'adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2013. Ces comptes présentent en données comparatives l'exercice 2012 établi selon les mêmes principes et conventions et le même référentiel comptable.

Les IFRS sont disponibles sur le site de la Commission européenne à l'adresse suivante :

[http://www.ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias/index\\_fr.htm](http://www.ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm).

Au 31 décembre 2013, les normes et interprétations comptables adoptées par l'Union européenne sont similaires aux normes et interprétations d'application obligatoire publiées par l'IASB, à l'exception de la norme IAS 39 qui n'a été adoptée que partiellement.

Cette divergence est sans effet sur les comptes consolidés d'Edenred puisque l'application de cette norme n'aura pas d'impact dans les comptes du Groupe lorsqu'elle sera adoptée par l'Union européenne et deviendra d'application obligatoire pour le Groupe.

Par conséquent, les comptes du Groupe sont établis en conformité avec les normes et interprétations IFRS, telles que publiées par l'IASB.

Les comptes des sociétés consolidées, établis selon les règles comptables en vigueur dans leurs pays respectifs, sont retraités afin d'être en conformité avec les principes comptables du Groupe. L'ensemble des sociétés consolidées clôture ses comptes au 31 décembre.

## B. 2. Normes, amendements de normes et interprétations d'application obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013

De nouveaux textes ou amendements tels qu'adoptés par l'Union Européenne et d'application obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2013 sont entrés en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2013 :

		Date d'application IASB « exercice ouvert à partir du »	Description du texte	Effet sur les états financiers consolidés d'Edenred au cours de la première période d'application
<b>NORMES</b>				
IFRS 13	Evaluation de la juste valeur	01/01/2013	IFRS 13 redéfinit la notion de juste valeur, présente un cadre pour les évaluations à la juste valeur, et précise l'information à fournir sur les modalités d'évaluation à la juste valeur.	Pas d'impact significatif identifié
IAS 19 révisé	Avantages du personnel	01/01/2013	Les principales modifications apportées par cet amendement sont les suivantes : - les écarts actuariels sont systématiquement comptabilisés en "Autres éléments du résultat global" (suppression de la méthode du corridor) ; - le taux utilisé pour déterminer le rendement attendu des actifs de couverture est égal au taux d'actualisation utilisé pour évaluer les engagements ; - le coût des services passés est comptabilisé immédiatement et intégralement en compte de résultat (suppression de l'étalement du coût lié à des droits conditionnels) ; - de nouvelles informations sont à fournir sur les régimes à prestations définies.	Pas d'impact significatif identifié : le Groupe n'utilise pas la méthode du corridor (voir détail à la fin de ce chapitre)
<b>AMENDEMENTS</b>				
IAS 12	Impôts différés – Recouvrement des actifs sous-jacents	01/01/2013	Cet amendement introduit une présomption selon laquelle l'actif est recouvré entièrement par la vente, à moins que l'entité puisse apporter la preuve que le recouvrement se produira d'une autre façon. Cette présomption s'applique : - aux immeubles de placement évalués selon le modèle de la juste valeur défini dans IAS 40 « Immeubles de placement », et - aux immobilisations corporelles ou incorporelles évaluées selon le modèle de la réévaluation défini dans IAS 16 « Immobilisations corporelles » ou IAS 38 « Immobilisations incorporelles ».	Texte sans effet sur le Groupe, Edenred n'ayant pas d'immeubles de placement évalués selon le modèle de la juste valeur ni d'immobilisations corporelles ou incorporelles évaluées selon le modèle de la réévaluation
IFRS 7	Informations sur les compensations entre actifs et passifs financiers	01/01/2013	L'amendement requiert des informations additionnelles sur certains instruments financiers comptabilisés.	Texte sur les informations à fournir : aucun impact sur les données chiffrées

		<b>Date d'application IASB « exercice ouvert à partir du »</b>	<b>Description du texte</b>	<b>Effet sur les états financiers consolidés d'Edenred au cours de la première période d'application</b>
Améliorations des IFRS	Cycle 2009 – 2011	01/01/2013	<p>Les normes suivantes sont directement impactées par ces amendements :</p> <p><b>IFRS 1 « Première adoption des IFRS »</b></p> <p>a) Applications successives d'IFRS 1</p> <p>Cet amendement impose aux entités qui ont historiquement appliqué les normes IFRS et qui ont publié des états financiers annuels de l'exercice précédent en omettant une déclaration explicite et sans réserve de conformité aux normes IFRS, d'appliquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- soit à nouveau IFRS 1,</li> <li>- soit les IFRS de manière rétrospective en cohérence avec IAS 8.</li> </ul> <p>b) Coûts d'emprunt concernant des actifs qualifiés pour lesquels la date de début de capitalisation précède la date de transition aux IFRS</p> <p>Après la date de transition aux IFRS, les coûts d'emprunt à incorporer aux actifs doivent être déterminés suivant les dispositions de la norme IAS 23 « Coûts d'emprunt ». Les exercices antérieurs à la date de transition aux IFRS ne sont pas à retraiter.</p> <p><b>IAS 1 « Présentation des états financiers »</b></p> <p>L'amendement à IAS 1 précise les exigences relatives à l'information comparative lorsqu'une entité fournit des états financiers au-delà des informations comparatives minimales exigées.</p> <p>L'amendement impose également à une entité de présenter un troisième bilan à la date d'ouverture de la période précédente, lorsqu'elle</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- modifie ses méthodes comptables, ou</li> <li>- procède à des retraitements rétrospectifs, ou</li> <li>- effectue des reclassements qui ont des impacts significatifs sur ce bilan d'ouverture.</li> </ul> <p><b>IAS 16 « Immobilisations corporelles »</b></p> <p>L'amendement précise que le matériel d'entretien ou le petit outillage qui répond à la définition d'immobilisation corporelle doit être comptabilisé en accord avec IAS 16. Sinon, il est comptabilisé en stocks.</p> <p><b>IAS 32 « Instruments financiers : Présentation »</b></p> <p>L'amendement précise que les effets fiscaux des distributions et des coûts liés à des opérations sur capitaux propres doivent être comptabilisés en conformité avec IAS 12 « Impôts sur le résultat ».</p> <p><b>IAS 34 « Information financière intermédiaire »</b></p> <p>L'amendement modifie les exigences d'information financière intermédiaire pour les mettre en conformité avec IFRS 8 lorsqu'une entité présente un changement important du total des actifs d'un secteur depuis la clôture annuelle précédente.</p>	Pas d'impact significatif identifié

## INTERPRETATIONS

IFRIC 20	Frais de déblaiement engagés pendant la phase de production d'une mine à ciel ouvert	01/01/2013	L'interprétation clarifie les exigences relatives à la comptabilisation des frais de découverte engagés pendant la phase de production d'une mine à ciel ouvert.	Non applicable pour Edenred
----------	--	------------	--	-----------------------------

Concernant l'adoption par l'IASB, le 16 juin 2011, de la norme IAS 19 révisée « Avantages du personnel », Edenred applique cette norme pour la première fois dans ses états financiers consolidés au 31 décembre 2013.

Aucun retraitement n'a été intégré dans les états financiers comparatifs du Groupe compte tenu de la faible matérialité des effets de la norme IAS 19 révisée au 1<sup>er</sup> janvier 2012, le Groupe appliquant la méthode du « SoRIE » précédemment.

Les effets sur les états financiers clos le 31 décembre 2012 auraient été les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	
<b>Actif</b>	
Actifs d'impôts différés	(0)
<b>Passif</b>	
Réserves consolidées groupe	1
Réserves liées aux gains ou pertes actuariels	0
Résultat de l'exercice	(0)
Capitaux propres part Groupe	1
Capitaux propres	1
Provision pour retraites	(1)

L'impact de la révision de la norme IAS 19 sur le calcul des provisions liées concerne principalement l'arrêt de l'étalement des coûts des services passés qui doivent dorénavant être comptabilisés en résultat lors de la modification de régime. A ce titre les coûts des services passés ont été repris dans les réserves consolidées en contrepartie de la diminution de la provision pour retraites.

L'impact du changement de calcul du rendement des actifs de couverture, jusqu'alors déterminé à partir d'un taux de rendement attendu, et à présent évalué sur la base du taux d'actualisation retenu pour l'évaluation de l'engagement, est non significatif.

### B. 3. Normes, amendements de normes et interprétations adoptés par l'Union européenne et d'application optionnelle

Edenred n'a pas choisi d'appliquer de manière anticipée les textes suivants adoptés par l'Union européenne au 31 décembre 2013 et dont la date de mise en application est postérieure aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 :

		Date d'application « exercice ouvert à partir du »	Description du texte	Evaluation de l'impact possible sur les états financiers consolidés d'Edenred au cours de la première période d'application
<b>NORMES</b>				
IFRS 10	Etats financiers consolidés	01/01/2014 *	IFRS 10 redéfinit la notion de contrôle et est susceptible de modifier le périmètre de consolidation d'un groupe.	Pas de changement identifié
IFRS 11	Partenariats	01/01/2014 *	IFRS 11 redéfinit les types de partenariat et leur méthode de consolidation, et supprime l'option de l'intégration proportionnelle.	Pas d'impact significatif attendu : le Groupe ne compte qu'une société en intégration proportionnelle, n'étant pas significative
IFRS 12	Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités	01/01/2014 *	IFRS 12 intègre, dans une seule norme, les informations à fournir relatives aux participations dans des filiales, aux partenariats, dans des entreprises associées et dans des entités structurées.	Texte sur les informations à fournir : aucun impact sur les données chiffrées
IAS 27 révisée	Etats financiers individuels	01/01/2014 *	La nouvelle version d'IAS 27 se limite dorénavant à la comptabilisation des participations dans des filiales, des entités contrôlées conjointement et des entreprises associées dans les états financiers individuels.	Aucun impact sur les comptes consolidés
IAS 28 révisée	Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises	01/01/2014 *	IAS 28 est modifiée pour être conforme aux modifications apportées suite à la publication d'IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12.	Aucun impact sur les comptes consolidés

Date d'application « exercice ouvert à partir du »	Description du texte	Evaluation de l'impact possible sur les états financiers consolidés d'Edenred au cours de la première période d'application
--	----------------------	--

#### NORMES (suite)

IAS 32	Informations sur les compensations d'actifs et de passifs financiers	01/01/2014 *	IAS 32 requiert des informations additionnelles sur certains instruments financiers comptabilisés.	Texte sur les informations à fournir : aucun impact sur les données chiffrées
--------	--	--------------	--	---

\* : Ces normes doivent être adoptées en même temps

#### AMENDEMENTS

IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12	Guide de première application	01/01/2014*	Ces amendements apportent des clarifications aux dispositions transitoires de la norme IFRS 10 et allègent les informations comparatives à présenter en limitant les retraitements à la période précédente.  En outre, pour les entités structurées non consolidées, ils suppriment l'obligation de présenter une information comparative pour les périodes précédentes à celle où la norme IFRS 12 est appliquée pour la première fois.	Pas d'impact significatif attendu
-----------------------------------	-------------------------------	-------------	--	-----------------------------------

#### INTERPRETATIONS

Néant

## B. 4. Normes, amendements de normes et interprétations non encore adoptés par l'Union Européenne

Les textes en cours d'adoption par l'Union européenne au 31 décembre 2013 sont les suivants :

Date d'application IASB « exercice ouvert à partir du »	Description du texte	Evaluation de l'impact possible sur les états financiers consolidés d'Edenred au cours de la première période d'application
--	----------------------	---

#### NORMES

IFRS 9	Instruments financiers – Classement et évaluation	01/01/2015*	IFRS 9 concrétise la première des trois phases du projet de l'IASB sur les instruments financiers, visant à remplacer IAS 39 "Instruments financiers : comptabilisation et évaluation".	Pas d'impact significatif attendu
--------	---	-------------	---	-----------------------------------

#### AMENDEMENTS

IFRS 10, IFRS 12 et IAS 27R	Entités d'investissement	01/01/2014*	Ces amendements définissent une catégorie particulière d'entreprises, qualifiées d'entités d'investissement et exemptent celles-ci de l'obligation contenue dans IFRS 10 de consolider les entités qu'elles contrôlent, au profit d'une comptabilisation de leurs participations à la juste valeur par le compte de résultat.	Non applicable pour Edenred
-----------------------------------	--------------------------	-------------	---	-----------------------------

#### INTERPRETATIONS

Néant

\* Ces textes ne peuvent pas être appliqués avant leur adoption par l'Union européenne

## C. Recours à des estimations et au jugement

La préparation des états financiers implique la prise en compte d'estimations et d'hypothèses par Edenred qui peuvent affecter la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, de produits et de charges, ainsi que des informations données dans les annexes. La direction d'Edenred revoit ces estimations et hypothèses de manière régulière afin de s'assurer de leur pertinence au regard de l'expérience passée et de la situation économique actuelle. En fonction de l'évolution de ces hypothèses, les éléments figurant dans ses futurs états financiers pourraient être différents des estimations actuelles.

Les principales estimations et hypothèses utilisées par le Groupe pour l'établissement des états financiers concernent l'évaluation des postes suivants :

- la valorisation des goodwill et des immobilisations incorporelles acquises (cf. Note 2.C, Note 12 et Note 13) ;
- l'estimation de la valeur recouvrable des immobilisations (cf. Note 2.E. 5, Note 12, Note 13, Note 14 et Note 15) ;
- les provisions et les engagements de retraite (cf. Note 2.K, Note 2.L et Note 25) ;
- les impôts différés (cf. Note 2.N et Note 10.D) ;
- les opérations en actions (cf. Note 2.O et Note 18) ;
- les instruments financiers (cf. Note 2.Q and Note 23).

En l'absence de normes ou d'interprétations applicables à une transaction spécifique, la Direction d'Edenred fait usage de jugement pour définir et appliquer les méthodes comptables qui permettront d'obtenir des informations pertinentes et fiables, de sorte que les états financiers présentent une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie Groupe, et traduisent la réalité économique des transactions.

En particulier, compte tenu de la situation économique spécifique au Venezuela, le Groupe Edenred a fait usage de jugement et choisi d'appliquer pour l'ensemble de l'exercice clôturé au 31 décembre 2013 le taux de change le plus défavorable, soit 11,3 bolivars pour 1 dollar US (cf. Note 3.C.3.), pour la conversion des comptes de ses entités libellées en bolivar vénézuélien.

Les principales méthodes comptables suivies sont décrites ci-après.

## **Note 2. PRINCIPES COMPTABLES**

---

### **A. Méthodes de consolidation**

Les sociétés dans lesquelles Edenred exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif de droit ou de fait sont intégrées globalement dans les comptes consolidés.

Les sociétés exploitées en commun par un nombre limité de partenaires avec lesquels Edenred exerce un contrôle conjoint, en vertu d'un accord entre actionnaires, sont intégrées par intégration proportionnelle dans les comptes consolidés.

Les titres des sociétés dans lesquelles Edenred exerce directement ou indirectement une influence notable sont mis en équivalence. Cette influence est présumée lorsque le Groupe détient entre 20% et 50% des droits de vote.

Conformément à la norme IAS 27 « Etats financiers consolidés et individuels », seuls les droits de vote potentiels exerçables ou convertibles, sont pris en considération pour apprécier le contrôle. Il n'est pas tenu compte des droits de vote potentiels non immédiatement exerçables ou convertibles, ou soumis à l'occurrence d'un événement futur.

### **B. Regroupements d'entreprises**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, suite à la mise en application des normes IFRS 3 révisée « Regroupements d'entreprises » et IAS 27 révisée « Etats financiers consolidés et individuels », le Groupe comptabilise ses regroupements d'entreprises et ses transactions relatives aux intérêts minoritaires en application de cette nouvelle norme conformément aux principes comptables décrits précédemment.

### **C. Goodwill**

A l'occasion de la première consolidation des filiales et participations du Groupe, il est procédé, dans un délai n'excédant pas un an, à l'évaluation de l'ensemble des éléments identifiables (actifs et passifs) acquis. L'évaluation se fait dans la devise de l'entité acquise.

Postérieurement à leur affectation, l'ensemble des écarts d'évaluation suit les règles comptables propres à leur nature.

#### **C. 1. Goodwill positif**

L'écart résiduel éventuel correspondant à l'excédent du coût d'acquisition sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur des actifs et des passifs identifiables de l'entité acquise à la date d'acquisition est inscrit à l'actif du bilan sous la rubrique « Goodwill ». Les goodwill résiduels sont généralement issus de la présence de synergies et d'autres avantages attendus résultant du rachat des sociétés acquises.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 révisée, applicables aux regroupements d'entreprises réalisés à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010, le Groupe est amené à choisir, pour chaque prise de contrôle partielle, de comptabiliser le goodwill soit sur une base de 100% soit sur la base du pourcentage d'intérêt acquis (sans modification ultérieure en cas de rachat complémentaire de participations ne donnant pas le contrôle). Dans le cadre d'une comptabilisation du goodwill sur une base de 100%, un goodwill attribuable aux minoritaires est alors comptabilisé.

Le goodwill provenant de l'acquisition d'une entreprise dans laquelle Edenred exerce une influence notable est inclus dans la valeur comptable de celle-ci.

Le goodwill provenant de l'acquisition de filiales et d'entités contrôlées conjointement est présenté séparément au bilan.

Les goodwill positifs ne sont pas amortis, conformément à IFRS 3 « Regroupements d'entreprises ». Ils font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Les modalités des tests de dépréciation sont détaillées dans la Note 2.E. 5. En cas de perte de valeur, la dépréciation constatée au compte de résultat, dans la rubrique « Charges et produits non récurrents », est irréversible.

#### **C. 2. Goodwill négatif**

Le goodwill négatif représente l'excédent de la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur des actifs et des passifs identifiables de l'entité acquise à la date d'acquisition sur le coût d'acquisition.

Le goodwill négatif est comptabilisé immédiatement au compte de résultat au cours de la période d'acquisition.

## D. Conversion des comptes exprimés en devises

La monnaie de présentation des comptes est l'Euro.

Les postes de bilan exprimés en devises sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les comptes de résultat exprimés en devises sont convertis au cours moyen de la période. Les différences de conversion en résultant figurent dans les capitaux propres et seront comptabilisées au compte de résultat de l'exercice au cours duquel les activités seront cédées.

## E. Immobilisations

### E. 1. Immobilisations incorporelles

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le Groupe a considéré ses marques principales comme des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée. Ces immobilisations ne sont donc pas amorties et font l'objet d'une revue de leur valorisation lors de survenance d'événements susceptibles de remettre en cause leur valeur et dans tous les cas au minimum une fois par an. Lorsque leur valeur recouvrable fondée sur les critères ayant prévalu lors de leur acquisition s'avère inférieure à leur valeur nette comptable, une dépréciation est constituée (cf. Note 2.E. 5).

Les autres immobilisations incorporelles, qualifiées d'immobilisations incorporelles à durée de vie définie (logiciels, licences et listes clients) sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilité prévue :

- licences : durée de la licence ;
- listes clients : entre 3 et 15 ans ;
- logiciels : entre 2 et 7 ans.

La valeur des immobilisations incorporelles identifiables comptabilisées à l'occasion d'une première intégration repose notamment sur des travaux d'experts indépendants, fondés sur des critères propres à chaque secteur d'activité, permettant leur suivi ultérieur. Les marques identifiables sont valorisées selon une approche multicritère tenant compte à la fois de leur notoriété et de la rentabilité qu'elles génèrent. Les listes clients sont quant à elles évaluées par reconstitution du coût de conquête de nouveaux clients.

### E. 2. Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition ou à leur coût de revient moins les amortissements et les pertes de valeur.

Les immobilisations corporelles en cours de construction sont comptabilisées au coût, diminué de toute perte de valeur identifiée. L'amortissement de ces actifs commence dès leur mise en service.

A partir de la date de mise en service du bien, les immobilisations corporelles sont amorties linéairement, selon une approche par composants, sur leur durée d'utilité :

- agencements : entre 5 et 15 ans ;
- matériels et mobiliers : entre 4 et 7 ans.

### E. 3. Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers et valoriser le capital investi.

Les immeubles de placement sont enregistrés pour leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les immeubles de placement sont amortis linéairement, selon une approche par composants, sur leur durée d'utilité. Les constructions sont amorties sur 40 années. Les autres composants sont amortis sur les mêmes durées que les autres immobilisations corporelles du Groupe.

## E. 4. Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants sont classés dans la catégorie « Actifs financiers disponibles à la vente » et leur juste valeur est évaluée à la clôture. Si l'évaluation peut être effectuée de façon fiable, la juste valeur est comptabilisée par capitaux propres.

Dans le cas où la juste valeur ne peut être déterminée de façon fiable, les actifs financiers sont maintenus au bilan à leur coût d'entrée, c'est-à-dire à leur coût d'acquisition, majoré des coûts de transaction.

Lorsqu'il existe une indication objective de perte de valeur correspondant à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable, la perte liée est comptabilisée en résultat. Elle est réversible si la valeur recouvrable est amenée à augmenter ultérieurement.

## E. 5. Valeur recouvrable des immobilisations

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », les goodwill, les immobilisations incorporelles, corporelles et les immeubles de placement font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de perte de valeur, et au minimum une fois par an pour les immobilisations à durée de vie indéfinie (catégorie limitée aux goodwill et aux marques).

### E. 5. 1. Indices de perte de valeur

Les indices de perte de valeur sont les suivants :

- baisse de 15% du Chiffre d'affaires opérationnel à périmètre et change constants ; ou
- baisse de 20% de l'Excédent brut d'exploitation (EBE) à périmètre et change constants ; ou
- tout événement ou modification d'environnement de marché indiquant un risque de perte de valeur

### E. 5. 2. Unités Génératrices de Trésorerie

Les tests de dépréciation sont réalisés au niveau d'Unités Génératrices de Trésorerie (UGT).

Les UGT sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Tous les actifs incorporels, y compris les goodwill et les actifs corporels, sont alloués à des UGT.

Les UGT sont identifiées par pays. Pour les pays les plus significatifs, elles sont définies par famille de solutions (Avantages aux Salariés, Frais Professionnels et Motivation & Récompenses) dès lors qu'il s'agit d'une activité bien distincte comportant des équipes commerciales et des portefeuilles clients distincts.

#### METHODES DE DETERMINATION DE LA VALEUR RECOUVRABLE

Les tests de dépréciation consistent à comparer la valeur nette comptable de l'UGT avec sa valeur recouvrable.

La valeur recouvrable d'une UGT est la valeur la plus élevée entre

- sa juste valeur diminuée des coûts de la vente, et
- sa valeur d'utilité.

La valeur recouvrable des UGT est, par conséquent, approchée en deux temps :

- d'abord multiple de l'excédent brut d'exploitation (approche de la juste valeur),
- puis détermination de flux de trésorerie actualisés (approche de la valeur d'utilité) lorsque le test par les multiples est non satisfaisant.

#### a) Valeur fondée sur un multiple normatif de l'excédent brut d'exploitation (EBE)

Ce principe de calcul apparaît comme la meilleure méthode de reconstitution de la juste valeur diminuée des coûts de vente et permet d'approcher au mieux la valeur de réalisation d'une UGT en cas de mise en vente.

Cette méthode consiste à calculer l'EBE moyen des deux dernières années réalisé par l'UGT puis à lui appliquer un multiple en fonction de la situation géographique du pays ainsi que du risque spécifique au pays.

Les multiples retenus correspondent à des moyennes de transactions ayant eu lieu sur le marché.

En cas d'identification d'une perte de valeur, un test sur les flux futurs de trésorerie est alors réalisé.

#### b) Valeur fondée sur un test de flux futurs de trésorerie actualisés

Les projections sont réalisées sur une durée maximale de 5 ans, sauf si une durée plus longue peut être justifiée ce qui est notamment le cas lorsque le cycle économique est bas. Le taux retenu pour l'actualisation des flux futurs est le CMPC (Coût Moyen Pondéré du Capital) de clôture. Le taux de croissance à l'infini est, quant à lui, adapté en fonction de l'évolution économique de chacun des pays.

### E. 5. 3. Evaluation des dépréciations

A l'issue de ce test, si cette évaluation met en évidence une dépréciation à comptabiliser, la dépréciation comptabilisée est égale au minimum des deux dépréciations calculées respectivement en référence à la juste valeur et à la valeur d'utilité de l'UGT testée. La dépréciation est constatée dans le poste « Charges et produits non récurrents » (cf. Note 2.T. 9).

### E. 5. 4. Reprises des dépréciations

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'Actifs », les dépréciations des goodwill sont irréversibles. Les dépréciations se rattachant aux immobilisations incorporelles à durée de vie définie telles que les licences et les logiciels, sont aussi considérées comme irréversibles. Les dépréciations se rattachant aux immobilisations corporelles et aux immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie telles que les marques sont, quant à elles, réversibles dès lors qu'il y a un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'UGT.

## F. Stocks

Les stocks, conformément à la norme IAS 2 « Stocks », sont évalués au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. Les stocks sont valorisés au prix moyen pondéré.

## G. Créances clients et autres créances

Les créances clients et autres créances sont évaluées à leur juste valeur à la comptabilisation initiale, puis au coût amorti diminué éventuellement du montant des pertes de valeur enregistrées dans le compte de résultat. Une perte de valeur est comptabilisée dès lors que l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues n'est pas recouvrable.

## H. Fonds réservés

Les fonds réservés sont représentatifs de la valeur faciale des titres de services en circulation soumis à des réglementations particulières dans certains pays (notamment en France pour les produits *Ticket Restaurant®* et *Ticket CESU®*, au Royaume-Uni et en Roumanie). En particulier, ces fonds font l'objet de restriction quant à leur utilisation et ne sont pas fongibles avec la trésorerie du Groupe. Ils restent la propriété d'Edenred et sont investis dans des instruments financiers donnant lieu à rémunération.

## I. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance correspondent à des charges payées au cours d'un exercice afférentes aux exercices suivants. Ce poste figure dans les « Autres tiers ».

## J. Actions propres

Les actions propres détenues par le Groupe sont enregistrées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres consolidés. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

## **K. Provisions**

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire, contractuel ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Les provisions pour restructurations sont comptabilisées lorsque le Groupe a un plan formalisé et détaillé pour la restructuration qui a été notifié aux parties concernées.

Les provisions comprennent des provisions pour sinistres liés aux vols, calculées en fonction des vols déclarés et en se basant sur le pourcentage de la valeur faciale des titres volés correspondant à une anticipation du taux d'utilisation effective des titres de services volés.

## **L. Engagements de retraites et assimilés**

Le Groupe offre à ses employés différents régimes de retraite complémentaire, indemnités de fin de carrière et autres avantages à long terme, en fonction des réglementations et usages en vigueur dans les pays d'exercice de l'activité.

Les avantages procurés par ces régimes sont de deux types : à cotisations définies ou à prestations définies.

Pour les régimes à cotisations définies, le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de primes dues à des organismes extérieurs ; la charge qui correspond à ces primes dues est prise en compte dans le résultat de l'exercice.

Pour les régimes à prestations définies, le Groupe évalue ses obligations conformément à la norme IAS 19 « Avantages du Personnel ».

Les engagements sont ainsi calculés selon la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte d'hypothèses actuarielles telles que : augmentation des salaires, âge de départ en retraite, mortalité, rotation et taux d'actualisation. Ces hypothèses prennent en considération les conditions particulières notamment macro-économiques des différents pays dans lesquels le Groupe opère.

Afin de déterminer le passif au titre des engagements de retraite et assimilés, il est également tenu compte des actifs des régimes détenus en couverture qui sont évalués à leur valeur de marché. Le passif au titre des engagements de retraite comptabilisé au bilan correspond à la valeur actualisée des obligations, après déduction de la juste valeur des actifs détenus en couverture. Un excédent d'actifs n'est comptabilisé au bilan que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs qui sont effectivement disponibles pour le Groupe, par exemple sous la forme de remboursements du régime ou de diminutions des cotisations futures au régime. S'agissant des avantages postérieurs à l'emploi, les modifications d'hypothèses actuarielles et effets d'expérience donnent lieu à des écarts actuariels qui sont intégralement constatés en capitaux propres de l'exercice lors de leur survenance.

Le passif net déterminé est constaté au bilan dans la rubrique « Provisions à caractère non courant ».

Pour les régimes à prestations définies, la charge comptabilisée en résultat opérationnel comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice ou passés, ainsi que les effets des éventuelles réductions ou liquidations de régime ; l'effet d'actualisation des engagements et des actifs de couverture est comptabilisé en autres produits et charges financiers.

## **M. Conversion des opérations libellées en devises**

La comptabilisation et l'évaluation des opérations en devises sont définies par la norme IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères ». En application de cette norme, dans chaque société du Groupe, les transactions réalisées dans une devise autre que la monnaie fonctionnelle sont converties au cours de change en vigueur à la date de chacune des transactions.

Les créances et les dettes correspondantes sont converties en euros sur la base du cours de change en vigueur à la date d'arrêt du bilan (cours de clôture). Les passifs évalués à la juste valeur qui sont libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change en vigueur à la date de détermination de la juste valeur. Les gains ou pertes de change latents qui en résultent sont comptabilisés en résultat financier à l'exception des écarts de change résultant des passifs évalués à la juste valeur qui sont comptabilisés en capitaux propres.

## N. Impôts

L'impôt sur les bénéfices correspond au cumul des impôts exigibles des différentes sociétés du Groupe, corrigés de la fiscalité différée.

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé selon la méthode du report variable en utilisant les derniers taux d'imposition adoptés ou quasi-adoptés. Les effets dus aux changements des taux d'impôts s'inscrivent en compte de résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est annoncé.

Des impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles sauf si l'impôt différé est généré par un goodwill non déductible fiscalement ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif qui n'est pas un regroupement d'entreprises et n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable à la date de transaction.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables liées à des participations dans les filiales, entreprises sous influence notable ou entreprises conjointes sauf si :

- la date à laquelle s'inversera la différence temporelle peut être contrôlée ; et
- s'il est probable qu'elle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Il n'est constaté d'impôt différé actif sur les déficits reportables et amortissements réputés différés que dans la mesure où leur récupération sur une durée raisonnable apparaît probable.

La charge d'impôt différé est constatée au compte de résultat sauf si elle concerne des éléments qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres. Dans ce cas, elle est également comptabilisée en capitaux propres.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, les ajustements des actifs d'impôts différés issus de sociétés acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisés en résultat sans ajustement correspondant du goodwill.

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés ne sont pas actualisés.

La loi de finances 2010 a réformé la taxe professionnelle pour la remplacer par la Contribution Economique Territoriale (C.E.T). La C.E.T se compose de deux éléments qui sont :

- la Contribution Foncière des Entreprises (C.F.E.), assise sur la valeur locative des seuls biens passibles de taxes foncières, présentant des caractéristiques similaires à celles de la taxe professionnelle et de ce fait assimilable comptablement à une charge opérationnelle ; et
- la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E.), assise sur la valeur ajoutée produite par les entreprises et présentant certaines caractéristiques la rapprochant d'un impôt sur le résultat au regard de la norme IAS 12.

Dans un communiqué du 14 janvier 2010, le Conseil National de la Comptabilité a considéré qu'il appartenait à chaque entreprise d'exercer son jugement afin de déterminer la qualification de la C.V.A.E..

Après analyses, Edenred a jugé que la C.V.A.E. remplissait les caractéristiques d'un impôt sur le résultat. Ce changement n'a eu aucun impact significatif sur les comptes du Groupe.

## O. Paiement fondé sur des actions

### O. 1. Plans d'Options de Souscription d'actions

Les plans d'options de souscription d'actions attribués par le Conseil d'Administration du 6 août 2010, du 11 mars 2011 et du 27 février 2012 entrent dans le champ d'application de la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions ». Il s'agit d'options de souscription réservées au personnel sans condition particulière d'acquisition excepté une présence effective au terme de la période d'acquisition des droits.

La juste valeur des services reçus en contrepartie de l'attribution de ces options sous conditions de performance est évaluée par référence à la juste valeur des options à la date de leur attribution. La juste valeur des options est évaluée selon la formule de « Black & Scholes ». La date d'attribution est la date à laquelle les termes et les conditions du plan sont connus par les salariés du Groupe : elle correspond à la date du Conseil d'Administration ayant décidé ce plan.

La juste valeur des options ainsi déterminée est reconnue de manière linéaire sur toute la période d'acquisition des droits. Cette dépense est constatée en charges de personnel en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres. Lors de l'exercice des options, le montant de trésorerie perçu par le Groupe au titre du prix d'exercice est comptabilisé en trésorerie en contrepartie des capitaux propres.

## O. 2. Plans d'actions sous conditions de performance

Les plans d'actions sous conditions de performance attribués par le Conseil d'Administration du 6 août 2010, du 11 mars 2011, du 27 février 2012 et du 18 février 2013 sont également comptabilisés conformément à la norme IFRS 2.

Les principes de comptabilisation sont identiques aux plans d'options de souscription d'actions.

Le nombre d'actions sous conditions de performance attribuées est révisé chaque année en fonction des évolutions de la probabilité de réalisation des conditions de performance.

## P. Titres à rembourser

Les titres de service à rembourser sont comptabilisés en passif courant. Ils correspondent à la valeur faciale des titres en circulation non encore remboursés.

## Q. Instruments financiers

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et des passifs financiers sont définies par la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » et par ses amendements.

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés dans le bilan du Groupe lorsque ce dernier devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

### Q. 1. Actifs financiers

Les actifs financiers sont classés en trois grandes catégories définies par la norme IAS 39 :

- la catégorie « prêts et créances » qui comprend principalement les dépôts à terme et les prêts à des sociétés non consolidées. Lors de leur comptabilisation initiale, ces prêts et créances sont comptabilisés au coût amorti correspondant à leur juste valeur. A chaque clôture, ces actifs sont enregistrés au coût amorti. Ils font l'objet d'une dépréciation en date d'arrêté s'il existe une indication objective de dépréciation. La dépréciation correspondant à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable (actualisation des flux de trésorerie attendus au taux d'intérêt effectif d'origine) est comptabilisée au résultat. Elle est réversible si la valeur recouvrable est amenée à augmenter ultérieurement ;
- la catégorie « actifs détenus jusqu'à échéance » qui comprend principalement les obligations et les titres de créances négociables dont la particularité est d'être détenus jusqu'à l'échéance. Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs détenus jusqu'à échéance sont comptabilisés au coût amorti correspondant à leur juste valeur. A chaque clôture, ces actifs sont évalués au coût amorti et font l'objet d'une dépréciation en date d'arrêté s'il existe une indication objective de dépréciation. La dépréciation correspondant à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable (actualisation des flux de trésorerie attendus au taux d'intérêt effectif d'origine) est comptabilisée au résultat. Elle est réversible si la valeur recouvrable est amenée à augmenter ultérieurement.

Pour ces deux catégories, la comptabilisation au coût amorti est équivalente à la comptabilisation au prix d'acquisition, la mise en place de ces placements ne faisant pas l'objet de frais ou de coûts significatifs ;

- la catégorie « actifs financiers disponibles à la vente » qui comprend principalement les titres de participations, les parts de SICAV et de fonds commun de placement. Ces actifs sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur, les variations de juste valeur étant enregistrées en capitaux propres. La juste valeur correspond au prix de marché pour les titres cotés (technique de valorisation de niveau 1), aux valeurs liquidatives pour les SICAV et Fonds commun de placement (technique de valorisation de niveau 2) et à une estimation de la juste valeur pour les titres non cotés, déterminée en fonction des critères financiers les plus appropriés à la situation particulière de chaque titre (techniques de valorisation de niveau 3 basées sur des données non observables). Pour les titres non cotés sur un marché actif et dont la juste valeur ne peut être évaluée de manière fiable, les titres sont alors maintenus au bilan à leur coût d'entrée c'est-à-dire à leur coût d'acquisition, majoré des coûts de transactions éventuels. Lorsqu'il existe une indication objective de la dépréciation durable de ces titres (notamment en cas de baisse importante ou prolongée de la juste valeur), la perte cumulée comptabilisée en capitaux propres est alors constatée en résultat.

## Q. 2. Emprunts bancaires

Les emprunts bancaires sous forme de tirages de lignes de crédit et découverts bancaires portant intérêts sont enregistrés pour les montants reçus, nets des coûts directs d'émission.

## Q. 3. Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti. Le coût amorti utilise la méthode du taux effectif global incluant les différents frais d'émission ainsi que les éventuelles primes de remboursement et d'émission.

## Q. 4. Instruments financiers dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés afin de couvrir son exposition aux risques auxquels il est confronté dans le cadre de ses activités. Les risques couverts sont le risque de change et le risque de taux d'intérêt.

En application de la norme IAS 39, les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, puis réévalués à leur juste valeur à la date de clôture. La comptabilisation des variations de juste valeur dépend de l'intention d'utilisation de l'instrument dérivé et du classement qui en résulte.

La plupart des dérivés de taux et de change utilisés par Edenred sont qualifiés d'instrument de couverture. La comptabilité de couverture est applicable notamment si et seulement si les conditions prévues par la norme IAS 39 sont remplies, à savoir :

- la relation de couverture doit être clairement désignée et documentée à la date de la mise en place de l'instrument de couverture ;
- « l'efficacité » de la relation de couverture doit être démontrée dès son origine et à chaque arrêté de façon prospective et rétrospective.

### **Instruments financiers qualifiés de couverture**

Lorsque les instruments financiers dérivés sont qualifiés d'instruments de couverture, leur traitement varie selon qu'ils sont qualifiés :

- de couverture de juste valeur d'un actif ou d'un passif ou d'un engagement ferme non comptabilisé ; ou
- de couverture de flux de trésorerie.

#### **Couverture de juste valeur**

Une couverture de juste valeur permet de couvrir l'exposition au risque de variation de juste valeur d'un actif financier, d'un passif financier ou d'un engagement ferme non comptabilisé.

La variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée en résultat de la période, symétriquement à la variation de l'élément couvert. Ces deux réévaluations se compensent au sein des mêmes rubriques du compte de résultat, au montant près de la « part inefficace » de la couverture.

#### **Couverture de flux de trésorerie**

Une couverture de flux de trésorerie permet de couvrir les variations de valeur des flux futurs de trésorerie attachés à des actifs ou passifs existants ou à une transaction prévue hautement probable.

La variation de juste valeur de l'instrument financier dérivé est comptabilisée en capitaux propres pour la « part efficace » de la couverture et en résultat de la période pour la « part inefficace ».

Les montants accumulés dans les capitaux propres sont repris en résultat sur la période pendant laquelle l'élément couvert affecte le résultat.

Lors de la cession ou de l'échéance d'un instrument de couverture, ou dès lors qu'un instrument de couverture ne remplit plus les critères requis pour bénéficier de la comptabilité de couverture, le montant accumulé dans les capitaux propres à cette date demeure dans les capitaux propres jusqu'à la date à laquelle la transaction prévue est finalement comptabilisée en résultat.

Lorsqu'il s'avère qu'une transaction prévue ne se produira pas, le montant des gains et pertes accumulés dans les capitaux propres est immédiatement comptabilisé en résultat.

## R. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les disponibilités bancaires ainsi que les placements à court terme dans des instruments monétaires. Ces placements correspondent essentiellement à des dépôts à terme bancaires et à des comptes bancaires rémunérés sans risque en capital. Ils ont une échéance inférieure ou égale à trois mois lors de leur souscription et sont convertibles à tout moment en un montant connu de trésorerie et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

En application de la norme IAS 39, les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à la valeur de marché à la date de clôture. La variation de la valeur de marché est constatée en résultat financier.

## S. Autres placements de trésorerie

Le poste « Autres placements de trésorerie » comprend les placements dont l'échéance est supérieure à trois mois. Bien que très liquides et peu sensibles aux risques de taux et de change, ces placements ne sont plus inclus dans le poste Trésorerie et équivalents de trésorerie, conformément à la Recommandation AMF n°2011-16 en vue de l'arrêté des comptes 2011. Ce poste contient également les soldes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie faisant l'objet de restrictions liées à des réglementations propres à certains pays (contrôle des changes, etc.).

Les postes « Trésorerie et équivalents de trésorerie » et « Autres placements de trésorerie » sont tous deux pris en compte dans le calcul de l'endettement net. L'endettement net est présenté en Note 24 « Analyse de l'endettement net et de la trésorerie nette ».

## T. Présentation du compte de résultat et du tableau de financement

### T. 1. Volume d'émission

Le volume d'émission correspond à la valeur faciale des tickets et chèques prépayés émis sur la période, ainsi qu'au montant crédité sur les cartes, s'agissant des cartes prépayées.

Le volume d'émission est suivi pour les produits dès lors que la gestion des titres en circulation, quel que soit leur support, est opérée par Edenred.

### T. 2. Chiffre d'affaires opérationnel

En application de la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires », le chiffre d'affaires opérationnel correspond au montant des ventes de produits et prestations de services liées aux activités ordinaires des sociétés intégrées globalement ou proportionnellement.

Conformément à la norme IAS 18, l'ensemble du chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, net des rabais, remises et ristournes, de la TVA et des autres taxes.

Le chiffre d'affaires opérationnel est comptabilisé lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe et que les produits peuvent être évalués de manière fiable. Aucun produit n'est comptabilisé lorsqu'il y a une incertitude significative quant à sa recouvrabilité.

Le chiffre d'affaires opérationnel est de deux types :

#### T. 2. 1. Chiffre d'affaires opérationnel avec volume d'émission

Le chiffre d'affaires opérationnel avec volume d'émission correspond au chiffre d'affaires opérationnel généré par l'activité de titres de services dont la gestion est assurée par Edenred.

Pour l'ensemble de ces produits, le chiffre d'affaires comptabilisé comprend essentiellement les éléments suivants :

- les commissions perçues auprès des entreprises clientes. Les commissions comprennent la commission facturée sur la vente des tickets et des cartes ainsi que l'ensemble des frais annexes facturés aux clients sur la vente tels que les frais de livraison, la vente de la carte ou les frais de personnalisation des titres de services, etc. Les commissions sont comptabilisées en chiffre d'affaires lors de l'émission des titres de services et de leur envoi aux clients ;

- la participation des affiliés correspondant à la quote-part des titres de services non remboursée au porteur du titre ainsi que les frais annexes qui pourraient lui être facturés tels qu'un droit d'entrée, des frais de souscription mensuels, la vente ou la location du terminal de paiement (TPE)... Les participations sont considérées comme un revenu acquis dès lors que les titres de services sont émis et dans la mesure où l'opération de traitement ne peut être dissociée de l'opération d'émission. Elles sont par conséquent comptabilisées à l'émission du titre de services, une provision pour coût de traitement à venir étant alors comptabilisée ;
- les gains réalisés sur les titres de services non présentés avant la date d'expiration. Afin de tenir compte des pratiques commerciales existantes dans chacun des pays (remboursement des titres de services périmés et autres gestes commerciaux), ces gains sont reconnus progressivement une fois atteinte la date d'expiration des titres de services ;
- les revenus issus des insertions publicitaires dans les carnets de tickets ou les cartes. Ces revenus sont comptabilisés à la date de facturation au client achetant l'insertion publicitaire.

## T. 2. 2. Chiffre d'affaires opérationnel sans volume d'émission

Le chiffre d'affaires opérationnel sans volume d'émission correspond au chiffre d'affaires généré par des activités à valeur ajoutée telles que les programmes de motivation, des services à la personne, des prestations liées à de l'événementiel. Ce chiffre d'affaires correspond au montant de la prestation facturée à l'entreprise cliente et est comptabilisé à la date de livraison des solutions.

## T. 3. Chiffre d'affaires financier

Le chiffre d'affaires financier correspond aux revenus générés par le placement des fonds structurellement mis à la disposition de Edenred entre :

- la date d'émission et la date de remboursement pour les titres de service prépayés, et
- la date de chargement et la date d'utilisation des crédits pour les cartes prépayées.

Le chiffre d'affaires financier représente des produits d'exploitation de ce métier et, cumulé avec le chiffre d'affaires opérationnel, forment le chiffre d'affaires total du Groupe.

## T. 4. Excédent brut d'exploitation

L'excédent brut d'exploitation comprend les revenus et charges d'exploitation ainsi que les charges de loyers.

## T. 5. Amortissements, provisions et dépréciations

Les amortissements, provisions et dépréciations reflètent les coûts de détention opérationnels des actifs en propriété.

## T. 6. Résultat d'exploitation courant

Le résultat d'exploitation courant reflète l'excédent brut d'exploitation après coûts de détention opérationnels des actifs principalement immatériels. Cet agrégat est utilisé comme référence pour la définition des rémunérations au niveau du Groupe et plus particulièrement pour celles des dirigeants dans la mesure où il reflète la performance économique de l'activité.

Le résultat d'exploitation courant sert de base de calcul de la marge opérationnelle : « Résultat d'exploitation courant / volume d'émission ».

## T. 7. Résultat financier

Le résultat financier comprend :

- les charges ou produits d'intérêts sur les emprunts, les autres passifs financiers et les prêts et créances ;
- le résultat de change sur opérations financières ;
- les dotations / reprises de provisions financières.

## T. 8. Résultat avant impôt et éléments non récurrents

Ce solde comprend le résultat des opérations du Groupe ainsi que celui de leur financement. Le résultat financier fait partie intégrante du résultat opérationnel du Groupe dans la mesure où il contribue au critère de performance sur lequel Edenred communique auprès des investisseurs.

## T. 9. Charges et produits non récurrents

Les charges et produits non récurrents comprennent :

- les charges de restructuration c'est-à-dire les charges liées aux opérations de restructuration engagées par le Groupe ;
- l'ensemble des dépréciations comptabilisées dans le cadre de l'application de la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs » ;
- les plus ou moins values de cession des actifs immobilisés, des provisions et des pertes et gains non opérationnels.

Ces éléments ne sont pas directement liés à la gestion courante.

## T. 10. Résultat opérationnel avant impôt

Le résultat opérationnel avant impôt se définit par différence entre le résultat avant impôt et éléments non récurrents et les éléments inhabituels, anormaux et peu fréquents non directement liés à la gestion courante des opérations du Groupe.

## T. 11. Résultat Courant après impôt

Le résultat courant après impôt comprend :

- le résultat avant impôt et éléments non récurrents, et
- l'impôt de la période retraité de la part liée aux éléments non récurrents,

auxquels on soustrait les intérêts minoritaires.

## T. 12. Tableau de financement

Il est présenté selon la même structure que celle utilisée pour la gestion interne du Groupe et isole, d'une part, les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles, d'autre part les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement et enfin les flux de trésorerie provenant des activités de financement.

Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles incluent :

- la marge brute d'autofinancement avant éléments non récurrent ;
- les encaissements ou décaissements liés aux éléments non récurrents ;
- la variation du besoin en fonds de roulement ;
- la variation des fonds réservés.

Les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement incluent :

- les investissements récurrents dont l'objet est le maintien ou le renouvellement d'actifs existants au 1er janvier de chaque exercice et nécessaires à une exploitation normale ;
- les investissements de développement qui recouvrent les actifs immobilisés et les comptes de besoin en fonds de roulement des filiales nouvellement consolidées par intégration globale ainsi que la constitution de nouveaux actifs ;
- les produits des cessions d'actifs.

Les flux de trésorerie des activités de financement incluent :

- les variations des capitaux propres ;
- les variations des dettes et emprunts ;
- les dividendes ;
- les achats/ventes de titres d'autocontrôle,
- les acquisitions de participations ne donnant pas le contrôle.

## **U. Résultat net par action**

### **U. 1. Résultat de base par action**

Le résultat de base par action est calculé en divisant le Résultat Net - Part du Groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de la période (retraité du nombre d'actions propres détenues sur la période).

### **U. 2. Résultat dilué par action**

Le résultat dilué par action se base sur un nombre moyen d'actions en circulation ajusté du nombre moyen pondéré d'actions qui résulterait de la levée, durant l'exercice, des options de souscription existantes ou de tout autre instrument dilutif.

## **V. Autres informations**

La notion d'actifs et de passifs courants s'entend pour des actifs et passifs que Edenred s'attend à pouvoir réaliser ou régler :

- soit dans le cadre du cycle normal de son exploitation ;
- soit dans les douze mois suivant la date de clôture.

## **W. Renseignements concernant Edenred S.A.**

Dénomination sociale : Edenred S.A.

Siège social : Immeuble Colombus, 166-180 Boulevard Gabriel Péri, 92245 MALAKOFF - France

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 451 794 792 euros

RCS Nanterre : 493 322 978

NAF : 6420Z

**Le Conseil d'Administration d'Edenred du 11 février 2014 a autorisé la publication de ces états financiers.**

### Note 3. VARIATIONS DE PERIMETRE ET FAITS MARQUANTS

---

#### A. Variation de périmètre 2013

##### A. 1. Acquisitions et développements

**En février 2013**, après validation des autorités de la concurrence Brésilienne, Edenred a confirmé l'acquisition de 62% de la société **Repom**, leader au Brésil de la gestion des frais professionnels dédiés aux camionneurs indépendants, pour un montant de 53 millions d'euros. Avec plus de 100 clients, et un réseau de 900 stations-services, Repom a réalisé un volume d'activité de 1 090 millions d'euros en 2012. De façon provisoire, l'écart de première consolidation a été affecté (en montant brut hors impôts différés) principalement en liste client pour 14 millions d'euros, l'écart résiduel de 44 millions d'euros étant affecté en goodwill. De plus, dans le cadre de l'accord signé, Edenred dispose d'une option croisée d'achat et vente sur le solde des titres, exerçable à partir de mai 2018 et estimée en valeur actualisée à 52 millions d'euros au 31 décembre 2013.

**En février 2013**, Edenred a également annoncé l'acquisition de la société **Big Pass**, deuxième opérateur en Colombie sur le segment des avantages aux salariés. Avec 3 000 clients, 180 000 bénéficiaires et un réseau de 28 000 affiliés, Big Pass a enregistré un volume d'émission proche de 100 millions d'euros en 2012. Cette opération a été réalisée pour une valeur d'entreprise (prix d'acquisition + dette financière nette et position du fonds de roulement) d'environ 10 millions d'euros. L'écart de première consolidation a été provisoirement affecté (en montant brut hors impôts différés) en liste clients et en marque pour 2 millions d'euros et en goodwill pour l'écart résiduel, soit 9 millions d'euros.

**En avril 2013**, Edenred a conclu une alliance stratégique avec SavingStar donnant naissance à **Nutrisavings**. Cette joint-venture est détenue à hauteur de 67% par Edenred, actionnaire majoritaire, et à 33% par SavingStar. Cette nouvelle société s'appuie sur l'expertise complémentaire des deux partenaires : Edenred, leader mondial des avantages aux salariés, et SavingStar, seule société américaine de couponing 100% électronique. Nutrisavings commercialisera une solution destinée à promouvoir l'adoption d'une alimentation saine auprès des salariés.

**En juin 2013**, Edenred a finalisé la création d'une joint-venture avec Banco Espirito Santo sur le marché Portugais des avantages aux salariés, par apport de ses activités préexistantes au Portugal. Cette joint-venture est détenue à hauteur de 50% par Edenred, et à 50% par Banco Espirito Santo. Edenred sera l'opérateur de la joint-venture qui aura pour objectif de commercialiser des solutions prépayées à destination des entreprises.

**En juin 2013**, Edenred a acquis la société **Opam**, opérateur mexicain sur le segment des avantages aux salariés avec un volume d'émission annuel d'environ 140 M€ en 2012. La valeur d'entreprise de cette acquisition s'élève à 15 millions d'euros auxquels s'ajoute un complément de prix estimé à 2 millions d'euros. De façon provisoire, l'écart de première consolidation a été affecté (en montant brut hors impôts différés) en liste client pour 3 millions d'euros et en goodwill pour l'écart résiduel, soit 12 millions d'euros.

##### A. 2. Cessions

**En mars 2013**, Edenred a cédé 100% de la société **Tintelingen B.V.** (émetteur B2B de chèques cadeaux de Noël aux Pays-Bas avec une large gamme de produits et prestations immatérielles). Cette activité sans volume d'émission a contribué au chiffre d'affaires consolidé annuel du Groupe pour 6 millions d'euros en 2012.

## B. Variation de périmètre 2012

### B. 1. Acquisitions et développements

**En avril 2012**, Edenred a acquis, au Brésil, la société **Comprocard**, leader du marché des titres-alimentation dans l'Etat pétrolier de l'Espirito Santo, avec un volume d'émission annuel d'environ 100 millions d'euros. La valeur d'entreprise (prix d'acquisition + dette financière nette) de cette acquisition s'élève à 24 millions d'euros, dont deux compléments de prix payables en 2013 et 2014, estimés à 2 millions d'euros chacun. L'écart de première consolidation a été intégralement affecté en goodwill.

**En juillet 2012**, Edenred a annoncé l'acquisition de **Barclay Vouchers**, unique émetteur de titres restaurant au Japon. Avec plus de 600 clients, 130 000 bénéficiaires et un réseau de 31 500 restaurants affiliés, Barclay Vouchers filiale à 100% de Baring Private Equity Asia (BPEA), a réalisé un volume d'émission de 91 millions d'euros en 2011. Cette opération a été réalisée pour une valeur d'entreprise de 28 millions d'euros. L'écart de première consolidation a été affecté (en montant brut hors impôts différés) à la liste clients pour 5 millions d'euros et en goodwill pour l'écart résiduel, soit 24 millions d'euros.

## C. Faits marquants

### C. 1. Refinancement de lignes de crédit

**En avril 2013**, Edenred a annoncé la signature d'une ligne de crédit syndiqué pour un montant de 700 millions d'euros. Cette nouvelle ligne de crédit remplace les lignes de crédit confirmées pour 528 millions d'euros, signées en juin 2010, et venant à échéance en juin 2014.

Ce nouveau crédit, d'une durée totale de 5 ans, permet d'augmenter la durée moyenne des ressources du Groupe.

### C. 2. Emission d'un emprunt obligataire

**En octobre 2013**, Edenred a procédé avec succès au placement d'une émission obligataire d'un montant de 250 millions d'euros, d'une durée de 7 ans, assortie d'un coupon de 2,625%.

Cette opération permet de renforcer la liquidité du Groupe, de diversifier ses sources de financement et d'allonger la durée moyenne de sa dette.

### C. 3. Dévaluation du Bolivar Fuerte

#### Faits marquants sur l'exercice

**Le 13 février 2013**, le gouvernement vénézuélien a procédé à une dévaluation de sa devise nationale, le Bolivar Fuerte, et a annoncé la disparition du taux SITME dont la parité de 5,3 bolivars pour un dollar US constituait le taux officiel le moins favorable. La nouvelle parité avec le dollar s'établissait à 6,3 bolivars pour un dollar US.

**En mars 2013**, le gouvernement vénézuélien a mis en place le système SICAD avec attribution de 200 MUSD aux enchères mais sans publication du cours de change d'attribution.

**En avril 2013**, le **résultat** des élections remportées par N. Maduro est contesté par l'opposition, conduisant à une instabilité politique.

**En juillet 2013**, le gouvernement vénézuélien a mis en place un nouveau système régulier d'attribution de dollars US aux enchères, sous la responsabilité du CADIVI, avec proposition de taux de change supérieur à 6,3 VEF pour un dollar US. Le taux de change d'une première attribution de 170 MUSD, accessible aux sociétés de secteurs économiques définis, n'est pas communiqué. Le taux de change des enchères hebdomadaires inférieures à 100 MUSD ayant lieu entre **octobre et décembre 2013** n'est également pas communiqué.

**Le 23 décembre 2013**, le gouvernement vénézuélien a publié un nouveau taux de change de sa devise nationale de 11,3 bolivars pour un dollar US pour les transactions faites par des personnes physiques non résidentes (avec un plafond annuel de 10 000 USD).

En **janvier 2014**, le gouvernement vénézuélien précise que le taux de change officiel reste à 6,3 VEF pour un dollar US sous le système CADIVI et que le système d'enchères SICAD sera renforcé. Le système SICAD est par ailleurs élargi à des transactions faites par des entreprises, et aux paiements de licence et de management fees. Le taux de la dernière enchère par la Banque Centrale est communiqué à 11,36 VEF pour un dollar US.

### **Position d'Edenred**

Le Groupe **Edenred** convertissait les comptes de ses entités vénézuéliennes comme il suit:

- au taux de 5,3 bolivars pour un dollar US pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2012,
- au taux de 6,3 bolivars pour un dollar US pour ses comptes publiés jusqu'à fin septembre 2013.

Le **Groupe** Edenred a donc décidé d'appliquer pour l'ensemble de l'exercice clôturé au 31 décembre 2013 le taux de change le plus défavorable, soit 11,3 bolivars pour 1 dollar US pour les comptes de ses entités vénézuéliennes.

Edenred a un partenaire minoritaire local (Banco Mercantil) qui détient 43% du capital.

Les impacts sur une base annuelle 2012 de la conversion des comptes des entités libellées en bolivar vénézuélien au taux le plus défavorable sont les suivants :

- Volume d'Emission : (784) M€, soit -4,7%
- Chiffre d'affaires : (47) M€, soit -4,4%
- Résultat d'exploitation courant (EBIT) : (29) M€, soit -7,9%
- Résultat net : (20) M€, soit -9,7%
- Dette nette : +154 M€

## **Note 4. INFORMATION SECTORIELLE**

---

### **Principal décideur opérationnel**

Le principal décideur opérationnel du Groupe est la Direction Générale assistée du Comité exécutif. En effet, la Direction Générale affecte les ressources aux différents secteurs opérationnels et en évalue les performances.

Les décisions prises par la Direction Générale se basent sur le reporting interne du Groupe. Ce reporting interne présente des données au niveau pays.

### **Regroupements**

Dans le reporting interne du Groupe, les données au niveau pays sont regroupées en quatre zones géographiques :

- la France ;
- l'Europe hors France ;
- l'Amérique latine ;
- le Reste du Monde.

Hormis la France, les secteurs présentés sont donc des regroupements de secteurs opérationnels. Ces regroupements ont été effectués selon les principes énoncés dans IFRS 8.

Ainsi, outre les aspects de similarité des caractéristiques économiques à long terme, la norme IFRS 8 énumère également 5 critères de regroupement :

- a)** la nature des produits et services ;
- b)** la nature des procédés de fabrication ;
- c)** le type ou la catégorie de clients auxquels sont destinés leurs produits et services ;
- d)** les méthodes utilisées pour distribuer leurs produits ou fournir leurs services ; et
- e)** s'il y a lieu, la nature de l'environnement réglementaire, par exemple, la banque, l'assurance ou les services publics.

Les regroupements « Europe hors France » et « Amérique latine » respectent chacun l'ensemble des critères énoncés ci-dessus.

Le secteur « Reste du Monde » comprend quant à lui les pays ne rentrant pas dans les secteurs « France », « Europe hors France » et « Amérique latine ».

Enfin, les « Structures mondiales » regroupent la holding Edenred S.A., les sièges régionaux et les sociétés n'ayant pas d'activités opérationnelles.

Les transactions entre secteurs ne sont pas significatives.

## A. Exercice 2013

### A. 1. Résultat

<i>(en millions d'euros)</i>	France	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde	Structures mondiales	Eliminations	TOTAL Décembre 2013
<b>VOLUME D'EMISSION</b>	<b>2 757</b>	<b>4 904</b>	<b>8 824</b>	<b>634</b>	-	-	<b>17 119</b>
Chiffre d'affaires opérationnel avec volume d'émission	121	253	425	31	-	-	<b>830</b>
Chiffre d'affaires opérationnel sans volume d'émission	21	52	25	22	-	-	<b>120</b>
<b>Chiffre d'affaires opérationnel</b>	<b>142</b>	<b>305</b>	<b>450</b>	<b>53</b>	-	-	<b>950</b>
<b>Chiffre d'affaires financier</b>	<b>21</b>	<b>21</b>	<b>34</b>	<b>4</b>	-	-	<b>80</b>
<b>Chiffre d'affaires externe au Groupe</b>	<b>163</b>	<b>326</b>	<b>484</b>	<b>57</b>	-	-	<b>1 030</b>
Chiffre d'affaires intersecteurs	-	4	-	-	-	(4)	-
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES DES SECTEURS OPERATIONNELS</b>	<b>163</b>	<b>330</b>	<b>484</b>	<b>57</b>	-	<b>(4)</b>	<b>1 030</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION COURANT DES SECTEURS OPERATIONNELS</b>	<b>43</b>	<b>97</b>	<b>218</b>	<b>3</b>	<b>(18)</b>	-	<b>343</b>

### A. 2. Bilan

<i>(en millions d'euros)</i>	France	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde	Structures mondiales	Eliminations	TOTAL Décembre 2013
Goodwill	91	190	253	40	-	-	<b>574</b>
Immobilisations incorporelles	27	47	42	5	11	-	<b>132</b>
Immobilisations corporelles	4	17	33	3	1	-	<b>58</b>
Actifs financiers non courants	0	4	13	3	11	-	<b>31</b>
Actifs d'impôts différés	2	23	6	1	17	-	<b>49</b>
<b>Actif non courant</b>	<b>124</b>	<b>281</b>	<b>347</b>	<b>52</b>	<b>40</b>	-	<b>844</b>
<b>Actif courant</b>	<b>770</b>	<b>762</b>	<b>1 224</b>	<b>156</b>	<b>385</b>	-	<b>3 297</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>894</b>	<b>1 043</b>	<b>1 571</b>	<b>208</b>	<b>425</b>	-	<b>4 141</b>
<b>Capitaux propres et intérêts minoritaires</b>	<b>220</b>	<b>686</b>	<b>512</b>	<b>48</b>	<b>(2 756)</b>	-	<b>(1 290)</b>
<b>Passif non courant</b>	<b>8</b>	<b>67</b>	<b>27</b>	<b>5</b>	<b>1 535</b>	-	<b>1 642</b>
<b>Passif courant</b>	<b>666</b>	<b>290</b>	<b>1 032</b>	<b>155</b>	<b>1 646</b>	-	<b>3 789</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>894</b>	<b>1 043</b>	<b>1 571</b>	<b>208</b>	<b>425</b>	-	<b>4 141</b>

## B. Exercice 2012

### B. 1. Résultat

<i>(en millions d'euros)</i>	France	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde	Structures mondiales	Eliminations	TOTAL Décembre 2012
<b>VOLUME D'EMISSION</b>	<b>2 620</b>	<b>4 646</b>	<b>8 804</b>	<b>587</b>	-	-	<b>16 657</b>
Chiffre d'affaires opérationnel avec volume d'émission	117	248	445	28	-	-	<b>838</b>
Chiffre d'affaires opérationnel sans volume d'émission	21	61	34	22	-	-	<b>138</b>
<b>Chiffre d'affaires opérationnel</b>	<b>138</b>	<b>309</b>	<b>479</b>	<b>50</b>	-	-	<b>976</b>
<b>Chiffre d'affaires financier</b>	<b>20</b>	<b>28</b>	<b>39</b>	<b>4</b>	-	-	<b>91</b>
<b>Chiffre d'affaires externe au Groupe</b>	<b>158</b>	<b>337</b>	<b>518</b>	<b>54</b>	-	-	<b>1 067</b>
Chiffre d'affaires intersecteurs	-	3	-	-	-	(3)	-
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES DES SECTEURS OPERATIONNELS</b>	<b>158</b>	<b>340</b>	<b>518</b>	<b>54</b>	-	<b>(3)</b>	<b>1 067</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION COURANT DES SECTEURS OPERATIONNELS</b>	<b>45</b>	<b>95</b>	<b>243</b>	<b>3</b>	<b>(19)</b>	-	<b>367</b>

### B. 2. Bilan

<i>(en millions d'euros)</i>	France	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde	Structures mondiales	Eliminations	TOTAL Décembre 2012
Goodwill	91	182	215	40	-	-	<b>528</b>
Immobilisations incorporelles	23	48	29	6	7	-	<b>113</b>
Immobilisations corporelles	6	14	63	3	1	-	<b>87</b>
Actifs financiers non courants	-	1	1	3	5	-	<b>10</b>
Actifs d'impôts différés	2	23	3	1	8	-	<b>37</b>
<b>Actif non courant</b>	<b>122</b>	<b>268</b>	<b>311</b>	<b>53</b>	<b>21</b>	-	<b>775</b>
<b>Actif courant</b>	<b>747</b>	<b>756</b>	<b>1 587</b>	<b>164</b>	<b>335</b>	-	<b>3 589</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>869</b>	<b>1 024</b>	<b>1 898</b>	<b>217</b>	<b>356</b>	-	<b>4 364</b>
<b>Capitaux propres et intérêts minoritaires</b>	<b>179</b>	<b>615</b>	<b>556</b>	<b>51</b>	<b>(2 434)</b>	-	<b>(1 033)</b>
<b>Passif non courant</b>	<b>13</b>	<b>66</b>	<b>32</b>	<b>5</b>	<b>1 326</b>	-	<b>1 442</b>
<b>Passif courant</b>	<b>677</b>	<b>343</b>	<b>1 310</b>	<b>161</b>	<b>1 464</b>	-	<b>3 955</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>869</b>	<b>1 024</b>	<b>1 898</b>	<b>217</b>	<b>356</b>	-	<b>4 364</b>

## C. Variation du volume d'émission

<i>(en millions d'euros)</i>	France	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde	Structures mondiales	TOTAL
Volume d'émission 2013	2 757	4 904	8 824	634	-	17 119
Volume d'émission 2012	2 620	4 646	8 804	587	-	16 657
Variation en publié	+137	+258	+20	+47	-	+462
% de variation en publié	+5,2%	+5,5%	+0,2%	+8,1%	-	+2,8%
<b>VARIATION EN DONNEES COMPARABLES</b>	<b>+137</b>	<b>+289</b>	<b>+1 482</b>	<b>+66</b>	<b>-</b>	<b>+1 974</b>
<b>% DE VARIATION EN DONNEES COMPARABLES</b>	<b>+5,2%</b>	<b>+6,2%</b>	<b>+16,8%</b>	<b>+11,4%</b>	<b>-</b>	<b>+11,8%</b>

## D. Variation du chiffre d'affaires

### D. 1. Chiffre d'affaires total

<i>(en millions d'euros)</i>	France	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde	Structures mondiales	TOTAL
Chiffre d'affaires externe 2013	163	326	484	57	-	1 030
Chiffre d'affaires externe 2012	158	337	518	54	-	1 067
Variation en publié	+5	(11)	(34)	+3	-	(37)
% de variation en publié	+2,7%	(3,1)%	(6,5)%	+4,5%	-	(3,5)%
<b>VARIATION EN DONNEES COMPARABLES</b>	<b>+5</b>	<b>+0</b>	<b>+62</b>	<b>+5</b>	<b>-</b>	<b>+72</b>
<b>% DE VARIATION EN DONNEES COMPARABLES</b>	<b>+2,9%</b>	<b>+0,1%</b>	<b>+12,0%</b>	<b>+8,0%</b>	<b>-</b>	<b>+6,7%</b>

### D. 2. Chiffre d'affaires opérationnel

<i>(en millions d'euros)</i>	France	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde	Structures mondiales	TOTAL
Chiffre d'affaires opérationnel 2013	142	305	450	53	-	950
Chiffre d'affaires opérationnel 2012	138	309	479	50	-	976
Variation en publié	+4	(4)	(29)	+3	-	(26)
% de variation en publié	+3,1%	(1,2)%	(6,2)%	+5,7%	-	(2,7)%
<b>VARIATION EN DONNEES COMPARABLES</b>	<b>+4</b>	<b>+7</b>	<b>+59</b>	<b>+5</b>	<b>-</b>	<b>+75</b>
<b>% DE VARIATION EN DONNEES COMPARABLES</b>	<b>+3,2%</b>	<b>+2,2%</b>	<b>+12,4%</b>	<b>+8,8%</b>	<b>-</b>	<b>+7,7%</b>

### D. 3. Chiffre d'affaires financier

<i>(en millions d'euros)</i>	France	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde	Structures mondiales	TOTAL
Chiffre d'affaires financier 2013	21	21	34	4	-	<b>80</b>
Chiffre d'affaires financier 2012	20	28	39	4	-	<b>91</b>
Variation en publié	+1	(7)	(5)	(0)	-	<b>(11)</b>
% de variation en publié	+0,4%	(24,2)%	(9,7)%	(10,9)%	-	<b>(12,0)%</b>
<b>VARIATION EN DONNEES COMPARABLES</b>	<b>+1</b>	<b>(7)</b>	<b>+3</b>	<b>(0)</b>	<b>-</b>	<b>(3)</b>
<b>% DE VARIATION EN DONNEES COMPARABLES</b>	<b>+0,4%</b>	<b>(23,0)%</b>	<b>+7,7%</b>	<b>(1,4)%</b>	<b>-</b>	<b>(3,7)%</b>

### E. Variation du résultat d'exploitation courant

<i>(en millions d'euros)</i>	France	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde	Structures mondiales	TOTAL
Résultat d'exploitation courant 2013	43	97	218	3	(18)	<b>343</b>
Résultat d'exploitation courant 2012	45	95	243	3	(19)	<b>367</b>
Variation en publié	(2)	+2	(25)	+0	+1	<b>(24)</b>
% de variation en publié	(5,8)%	+2,2%	(10,1)%	+16,8%	(5,1)%	<b>(6,4)%</b>
<b>VARIATION EN DONNEES COMPARABLES</b>	<b>(2)</b>	<b>+2</b>	<b>+37</b>	<b>+3</b>	<b>+0</b>	<b>+40</b>
<b>% DE VARIATION EN DONNEES COMPARABLES</b>	<b>(5,4)%</b>	<b>+2,4%</b>	<b>+15,0%</b>	<b>+112,0%</b>	<b>(2,0)%</b>	<b>+10,9%</b>

## Note 5. ANALYSE DES VARIATIONS DU VOLUME D'EMISSION, DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DU RESULTAT D'EXPLOITATION COURANT

Les variations entre 2012 et 2013 de l'activité du Groupe se détaillent comme suit :

(en millions d'euros)	Décembre 2012	Décembre 2013	Δ Décembre 2013 / Décembre 2012							
			Croissance organique		Effets de périmètre		Impact de change		Variation totale	
			En M€	En %	En M€	En %	En M€	En %	En M€	En %
<b>VOLUME D'EMISSION</b>	<b>16 657</b>	<b>17 119</b>	<b>+1 974</b>	<b>+11,8%</b>	<b>+514</b>	<b>+3,1%</b>	<b>(2 026)</b>	<b>(12,1)%</b>	<b>+462</b>	<b>+2,8%</b>
CA avec volume d'émission	838	830	+77	+9,2%	+21	+2,5%	(106)	(12,8)%	(8)	(1,1)%
CA sans volume d'émission	138	120	(2)	(1,9)%	(9)	(6,1)%	(7)	(4,6)%	(18)	(12,6)%
<b>Chiffre d'affaires opérationnel</b>	<b>976</b>	<b>950</b>	<b>+75</b>	<b>+7,7%</b>	<b>+12</b>	<b>+1,2%</b>	<b>(113)</b>	<b>(11,6)%</b>	<b>(26)</b>	<b>(2,7)%</b>
CA financier - Float libre	75	64	(3)	(5,3)%	+1	+1,5%	(9)	(11,6)%	(11)	(15,4)%
CA financier - Fonds réservés	16	16	+0	+3,8%	-	-	+0	+0,1%	+0	+3,9%
<b>Chiffre d'affaires financier</b>	<b>91</b>	<b>80</b>	<b>(3)</b>	<b>(3,7)%</b>	<b>+1</b>	<b>+1,2%</b>	<b>(9)</b>	<b>(9,5)%</b>	<b>(11)</b>	<b>(12,0)%</b>
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES EXTERNE AU GROUPE</b>	<b>1 067</b>	<b>1 030</b>	<b>+72</b>	<b>+6,7%</b>	<b>+13</b>	<b>+1,3%</b>	<b>(122)</b>	<b>(11,5)%</b>	<b>(37)</b>	<b>(3,5)%</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION COURANT</b>	<b>367</b>	<b>343</b>	<b>+40</b>	<b>+10,9%</b>	<b>+3</b>	<b>(0,1)%</b>	<b>(67)</b>	<b>(17,2)%</b>	<b>(24)</b>	<b>(6,4)%</b>

## Note 6. CHARGES D'EXPLOITATION

(en millions d'euros)	Décembre 2012	Décembre 2013
Coûts de personnel	(298)	(302)
Autres charges d'exploitation (1)	(368)	(352)
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>	<b>(666)</b>	<b>(654)</b>

(1) Les autres charges d'exploitation sont principalement composées des coûts de production, de logistique, d'informatique, de marketing, des dépenses de publicité et de promotion ainsi que différents honoraires. Elles comprennent également les charges de loyers pour un montant de (19) millions d'euros en décembre 2013.

(2) Au 31 décembre 2013 les charges d'exploitation sont impactées à hauteur de 53 millions d'euros par l'effet taux de change.

## Note 7. DETAIL DES AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

Les amortissements, provisions et dépréciations se détaillent de la façon suivante :

(en millions d'euros)	Décembre 2012	Décembre 2013
Amortissements	(34)	(33)
Provisions et dépréciations	(0)	0
<b>TOTAL</b>	<b>(34)</b>	<b>(33)</b>

## Note 8. RESULTAT FINANCIER

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2012	Décembre 2013
Coût de l'endettement brut	(43)	(43)
Effet des instruments de couverture	1	4
Produits générés par la trésorerie et autres placements de trésorerie	3	2
<b>Coût de l'endettement net</b>	<b>(39)</b>	<b>(37)</b>
Gains (Pertes) sur écarts de change	4	3
Autres produits et charges financiers	(1)	(7)
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>(36)</b>	<b>(41)</b>

## Note 9. CHARGES ET PRODUITS NON RECURRENENTS

Les charges et produits non récurrents se décomposent de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2012	Décembre 2013
Variation de la provision pour restructuration	3	(8)
Coûts de restructuration	(4)	(5)
<b>Charges de restructuration</b>	<b>(1)</b>	<b>(13)</b>
Dépréciations de goodwill	(6)	(0)
Dépréciations d'immobilisations incorporelles	(1)	-
<b>Dépréciation d'actifs</b>	<b>(7)</b>	<b>(0)</b>
Autres plus ou moins-values	(2)	0
Provisions	6	(10)
Gains/ (pertes) non récurrents	(21)	(5)
<b>Autres produits et charges non récurrents</b>	<b>(17)</b>	<b>(15)</b>
<b>TOTAL PRODUITS ET CHARGES NON RECURRENENTS</b>	<b>(25)</b>	<b>(28)</b>

### A. Charges de restructuration

Les charges de restructuration sur la période 2013 comprennent principalement des coûts liés à des réorganisations dans diverses filiales.

### B. Dépréciations d'actifs

En 2012, les dépréciations sont principalement liées à la revue de la valorisation du goodwill d'Edenred Incentives & Rewards Deutschland (Quasar) pour 6 millions d'euros.

### C. Autres produits et charges non récurrents

Les autres produits et charges non récurrents sont constitués des éléments suivants :

- en 2013, principalement des honoraires d'acquisitions pour (5) millions d'euros, divers provisions pour risques (4) millions d'euros et de la mise au rebut d'immobilisations incorporelles pour (3) millions d'euros ;
- en 2012, principalement du redressement fiscal sur le recouvrement de la TVA en Italie pour (11) millions d'euros.

## Note 10. IMPOTS SUR LES BENEFICES

### A. Charge d'impôt

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2012	Décembre 2013
Charge d'impôt exigible	(102)	(110)
Provisions pour risques fiscaux	(0)	(7)
<b>SOUS-TOTAL IMPOTS EXIGIBLES</b>	<b>(102)</b>	<b>(117)</b>
Impôts différés afférents à la naissance ou au reversement de différences temporelles	(1)	13
Impôts différés liés à des changements de taux ou à l'assujettissement à de nouveaux taux	(0)	1
<b>SOUS-TOTAL IMPOTS DIFFERES</b>	<b>(1)</b>	<b>14</b>
<b>CHARGE D'IMPOT TOTALE</b>	<b>(103)</b>	<b>(103)</b>

La charge d'impôt inclut la taxe additionnelle de 3% sur les dividendes versés pour (6) millions d'euros.

Suite aux divers contentieux en cours, des provisions pour risques fiscaux ont été constituées à hauteur de (7) millions d'euros.

### B. Preuve d'impôt

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2012	Décembre 2013
<b>Résultat opérationnel avant impôt (a)</b>	<b>306</b>	<b>274</b>
Dépréciation d'actifs non déductible fiscalement	(12)	0
Plus ou moins-values internes non fiscalisées	-	-
Autres	14	13
<b>TOTAL DES DIFFERENCES PERMANENTES (CHARGES NON DEDUCTIBLES) (b)</b>	<b>2</b>	<b>13</b>
<b>Résultat non taxé ou taxé à taux réduit (c)</b>	<b>22</b>	<b>(33)</b>
<b>Résultat taxable au taux courant (d) = (a) + (b) + (c)</b>	<b>330</b>	<b>254</b>
<b>Taux courant d'impôt en France (e)</b>	<b>34,43%</b>	<b>34,43%</b>
<b>Impôt (théorique) au taux courant français (f) = (d) x (e)</b>	<b>(114)</b>	<b>(87)</b>
Ajustements sur l'impôt théorique liés :		
. au différentiel de taux courant des pays étrangers	8	8
. à des pertes fiscales de l'exercice non activées	(5)	(3)
. à l'utilisation des pertes fiscales des exercices antérieurs	13	2
. à des impacts de changement de taux d'impôts différés	(0)	1
. au net des dotations et reprises pour risques fiscaux	-	(7)
. à d'autres éléments	(3)	(15)
<b>TOTAL DES AJUSTEMENTS SUR L'IMPOT THEORIQUE (g)</b>	<b>13</b>	<b>(14)</b>
<b>Impôt au taux normal (h) = (f) + (g)</b>	<b>(101)</b>	<b>(101)</b>
<b>Impôt au taux réduit (i)</b>	<b>(2)</b>	<b>(2)</b>
<b>CHARGE D'IMPOT DU GROUPE (j) = (h) + (i)</b>	<b>(103)</b>	<b>(103)</b>

## C. Taux normatif d'impôt

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2012	Décembre 2013
Résultat opérationnel avant impôt	306	274
Retraitement des produits et charges non récurrents	25	28
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>331</b>	<b>302</b>
Charge d'impôt du Groupe	(103)	(103)
Retraitement de l'impôt rattaché au total des produits et charges non récurrents	(0)	(8)
Retraitement des autres éléments atypiques (1)	-	13
<b>Charge d'impôt du Groupe normative</b>	<b>(103)</b>	<b>(98)</b>
<b>TAUX D'IMPOT NORMATIF</b>	<b>31,2%</b>	<b>32,6%</b>

(1) Dont (7) millions d'euros de provisions pour risques fiscaux et (6) millions d'euros de taxe sur les dividendes.

## D. Détail des impôts différés actifs et passifs au bilan

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2012	Décembre 2013
Différences temporaires entre le résultat fiscal et le résultat social	14	17
Différences temporaires entre le résultat consolidé et le résultat social	13	10
Pertes fiscales activées	10	22
<b>SOUS-TOTAL IMPOTS DIFFERES ACTIFS</b>	<b>37</b>	<b>49</b>
Différences temporaires entre le résultat fiscal et le résultat social	17	17
Différences temporaires entre le résultat consolidé et le résultat social	74	68
<b>SOUS-TOTAL IMPOTS DIFFERES PASSIFS</b>	<b>91</b>	<b>85</b>
<b>IMPOTS DIFFERES NETS ACTIF (PASSIF)</b>	<b>(54)</b>	<b>(36)</b>

## E. Impôts différés actifs non comptabilisés

Au 31 décembre 2013, le montant des impôts différés actifs non comptabilisés s'élève à 29 millions d'euros, dont 11 millions d'euros pour les Structures Mondiales (Edenred S.A.), 7 millions d'euros pour la Chine et 4 millions d'euros pour le Royaume-Uni. Des impôts différés actifs sur déficits générés par des pertes fiscales historiques ont été reconnus sur l'exercice 2013 pour 2 millions d'euros sur l'Allemagne.

Pour mémoire, le montant des impôts différés actifs non comptabilisés s'élevait à 39 millions d'euros au 31 décembre 2012.

Au 31 décembre 2013, l'échéancier des impôts différés actifs non comptabilisés se compose de pertes fiscales pour un montant de 29 millions d'euros à activer de la façon suivante : 2 millions d'euros périmés entre N+1 et N+4, 8 millions d'euros périmés à horizon N+5 et au-delà et 19 millions d'euros sans limite temporelle.

## Note 11. RESULTAT PAR ACTION

### A. Résultat net – Part du Groupe par action

Au 31 décembre 2013, le capital social est composé de 225 897 396 actions.

Au 31 décembre 2013, le nombre d'actions en circulation et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation se détaillent comme suit :

	<i>en actions</i> Décembre 2012	Décembre 2013
<b>NOMBRE D' ACTIONS CAPITAL SOCIAL A LA CLOTURE</b>	<b>225 897 396</b>	<b>225 897 396</b>
<b>Nombre d'actions en circulation à l'ouverture</b>	<b>225 585 933</b>	<b>225 640 489</b>
Nombre d'actions issues de la conversion des plans d'action sous conditions de performance	-	259 066
Nombre d'actions annulées	-	(259 066)
<b>Actions du capital social</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Actions propres non liées au contrat de liquidité (1)	-	(1 790 100)
Actions propres liées au contrat de liquidité	54 556	(9 257)
<b>Actions propres</b>	<b>54 556</b>	<b>(1 799 357)</b>
<b>NOMBRE D' ACTIONS EN CIRCULATION A LA CLOTURE</b>	<b>225 640 489</b>	<b>223 841 132</b>
Actions du capital social - Effet prorata temporis	-	(10 647)
Actions propres - Effet prorata temporis	(15 038)	942 226
<b>Effet prorata temporis</b>	<b>(15 038)</b>	<b>931 579</b>
<b>NOMBRE MOYEN PONDERE D' ACTIONS EN CIRCULATION SUR LA PERIODE</b>	<b>225 625 451</b>	<b>224 772 711</b>

(1) Au cours de la période, le Groupe a procédé au rachat de 2 049 166 titres d'auto-contrôle au cours moyen de 22,93€/action.

Par ailleurs, 4 857 525 options de souscription d'actions et 3 009 237 actions sous conditions de performance ont été attribuées au personnel sur 2010, 2011, 2012 et 2013. Sur la base d'une conversion totale de ces actions potentielles, le nombre d'actions en circulation serait de 231 707 894 titres.

Le résultat dilué par action se base sur un nombre moyen d'actions en circulation ajusté de l'effet des actions ordinaires potentielles.

Sur la base des actions potentielles présentées ci-dessus et d'un cours moyen de l'action Edenred calculé :

- entre le 2 janvier 2013 et le 31 décembre 2013 pour les Plans 1, 2 et 3 (24,48 euros), et
- entre le 18 février 2013 et le 31 décembre 2013 pour le Plan 4 (24,59 euros),

le nombre moyen pondéré d'actions totalement dilué au 31 décembre 2013 est de 228 671 865.

	Décembre 2012	Décembre 2013
<b>Résultat net - Part du Groupe (en millions d'euros)</b>	<b>183</b>	<b>160</b>
Nombre moyen pondéré d'actions du capital social (en milliers)	225 586	225 887
Nombre moyen pondéré d'actions propres (en milliers)	39	(1 114)
<b>Nombre d'actions retenues pour le calcul du résultat de base par action (en milliers)</b>	<b>225 625</b>	<b>224 773</b>
<b>RESULTAT PAR ACTION DE BASE (EN EUROS)</b>	<b>0,81</b>	<b>0,71</b>
Nombre d'actions résultant de l'exercice d'options de souscription (en milliers)	1 953	1 861
Nombre d'actions résultant des actions sous conditions de performance (en milliers)	1 048	2 038
<b>Nombre d'actions retenues pour le calcul du résultat dilué par action (en milliers)</b>	<b>228 626</b>	<b>228 672</b>
<b>RESULTAT PAR ACTION DILUE (EN EUROS)</b>	<b>0,80</b>	<b>0,70</b>

## B. Résultat courant après impôt

Le résultat courant après impôt comprend :

- le résultat avant impôt et éléments non récurrents, et
- l'impôt de la période retraité de la part liée aux éléments non récurrents,

auxquels on soustrait les intérêts minoritaires.

Le résultat courant après impôt et le résultat courant après impôt par action se présentent comme suit :

	Décembre 2012	Décembre 2013
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b> (en millions d'euros)	<b>203</b>	<b>171</b>
Retraitement des charges et produits non récurrents et de l'impôt rattaché (en millions d'euros)	25	33
Retraitement du résultat net part des intérêts minoritaires (en millions d'euros)	(20)	(11)
<b>Résultat courant après impôt - Part du Groupe</b> (en millions d'euros)	<b>208</b>	<b>193</b>
<b>Nombre d'actions retenues pour le calcul du résultat de base par action</b> (en milliers)	<b>225 625</b>	<b>224 773</b>
<b>RESULTAT COURANT APRES IMPOT - PART DU GROUPE PAR ACTION DILUE</b> (EN EUROS)	<b>0,92</b>	<b>0,86</b>

## Note 12. GOODWILL

(en millions d'euros)	Décembre 2012	Décembre 2013
Valeurs brutes	684	724
Amortissements cumulés et dépréciations	(156)	(150)
<b>TOTAL EN VALEUR NETTE</b>	<b>528</b>	<b>574</b>

(en millions d'euros)	Décembre 2012	Décembre 2013
Brésil	168	184
France (Ticket Cadeaux)	91	91
Royaume-Uni	61	61
Italie	46	46
Mexique	35	48
Roumanie	37	36
Japon	24	24
Suède	20	19
Etats-Unis	12	12
République Tchèque	12	12
Colombie	-	9
Portugal	-	8
Autres (inférieurs à 10 millions d'euros)	22	24
<b>TOTAL EN VALEUR NETTE</b>	<b>528</b>	<b>574</b>

La variation des goodwill nets sur la période considérée s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Décembre 2012	Décembre 2013
<b>VALEUR NETTE EN DEBUT DE PERIODE</b>		<b>509</b>	<b>528</b>
<b>Augmentation de la valeur brute et impact des entrées de périmètre</b>		42	79
. Japon (acquisition Barclay Vouchers)		24	-
. Brésil (affectation définitive Comprocard)		16	6
. Mexique (affectation définitive CGI)		2	-
. Brésil (acquisition Repom)		-	44
. Mexique (acquisition Opam)		-	14
. Colombie (acquisition Big Pass)		-	9
. Portugal (joint venture BES)		-	6
. Autres acquisitions		-	0
<b>Cessions de l'exercice</b>		-	-
<b>Dépréciations</b>	9	(6)	(0)
<b>Différence de conversion</b>		(17)	(35)
<b>Valorisations / actualisations PUT et autres</b>		-	2
<b>VALEUR NETTE EN FIN DE PERIODE</b>		<b>528</b>	<b>574</b>

### Note 13. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2012	Décembre 2013
<b>VALEURS BRUTES</b>		
Marque Kadéos (1)	19	19
Autres marques	21	19
Listes clients (2)	81	88
Licences, logiciels	139	145
Autres immobilisations incorporelles	44	57
<b>TOTAL VALEURS BRUTES</b>	<b>304</b>	<b>328</b>
<b>AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR</b>		
Marques	(8)	(6)
Listes clients	(50)	(51)
Licences, logiciels	(95)	(99)
Autres immobilisations incorporelles	(38)	(40)
<b>TOTAL AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR CUMULES</b>	<b>(191)</b>	<b>(196)</b>
<b>VALEURS NETTES</b>	<b>113</b>	<b>132</b>

(1) Valorisation de la marque Kadéos suite à l'acquisition de la société en mars 2007.

(2) Dont 19 millions d'euros de valorisation des listes clients concernant Kadéos, totalement dépréciées à fin 2010.

**Tableau de variation des immobilisations incorporelles :**

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>Décembre 2012</b>	<b>Décembre 2013</b>
<b>VALEURS NETTES EN DEBUT DE PERIODE</b>	<b>101</b>	<b>113</b>
Entrées de périmètre	16	25
Immobilisations générées en interne	23	33
Acquisitions	0	2
Dotations aux amortissements	(21)	(20)
Pertes de valeur comptabilisées en charges (*)	(1)	(3)
Cessions	(0)	(0)
Différence de conversion	(3)	(10)
Reclassements	(2)	(8)
<b>VALEURS NETTES EN FIN DE PERIODE</b>	<b>113</b>	<b>132</b>

(\*) En 2012 et 2013, cf. Note 9.

**Les principales immobilisations incorporelles ayant une durée de vie indéfinie sont les suivantes :**

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>Décembre 2012</b>	<b>Décembre 2013</b>
Marque Kadéos	19	19
Marque Rikskuponger	8	8
Marque Prepay	2	2

Le groupe ayant jugé qu'il n'existait pas de limite prévisible à la période au cours de laquelle il s'attend à pouvoir utiliser ses marques, celles-ci ont été considérées, dans la plupart des cas, comme des immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie.

## Note 14. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2012	Décembre 2013
Terrains	0	0
Constructions	42	20
Agencements	31	26
Matériels et mobiliers	97	98
Immobilisations en cours	3	4
<b>VALEUR BRUTE</b>	<b>173</b>	<b>148</b>

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2012	Décembre 2013
Constructions	(1)	(1)
Agencements	(13)	(14)
Matériels et mobiliers	(72)	(75)
Immobilisations en cours	-	-
<b>TOTAL DES AMORTISSEMENTS</b>	<b>(86)</b>	<b>(90)</b>
<b>TOTAL DES DEPRECIATIONS</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>(86)</b>	<b>(90)</b>

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2012	Décembre 2013
Terrains	0	0
Constructions	41	19
Agencements	18	12
Matériels et mobiliers	25	23
Immobilisations en cours	3	4
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>87</b>	<b>58</b>

La variation des immobilisations nettes sur la période considérée s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2012	Décembre 2013
VALEURS NETTES EN DEBUT DE PERIODE	55	87
Entrées de périmètre	37	1
Investissements	17	14
Cessions	(7)	(0)
Dotations aux amortissements	(13)	(13)
Pertes de valeur comptabilisées en charges	-	(0)
Différence de conversion	(2)	(30)
Autres reclassements	(0)	(1)
<b>VALEURS NETTES EN FIN DE PERIODE</b>	<b>87</b>	<b>58</b>

## Note 15. TESTS DE DEPRECIATION DES ACTIFS IMMOBILISES

### A. Pertes de valeurs comptabilisées

Les pertes de valeur cumulées portant sur les actifs corporels et incorporels s'élèvent à 182 millions d'euros au 31 décembre 2013 (190 millions d'euros au 31 décembre 2012). Aucune perte de valeur n'a été comptabilisée sur l'exercice (7 millions d'euros sur l'exercice précédent).

Les UGT concernées par les pertes de valeur cumulées se détaillent comme suit :

	Décembre 2013											
	France - Kadéos				Autres pays				Total			
	Valeur brute	Amortissements	Perte de valeur cumulée	Valeur nette	Valeur brute	Amortissements	Perte de valeur cumulée	Valeur nette	Valeur brute	Amortissements	Perte de valeur cumulée	Valeur nette
<i>(en millions d'euros)</i>												
Goodwill	196	-	(105)	91	528	-	(45)	483	724	-	(150)	574
Marques	19	-	-	19	19	(5)	(1)	13	38	(5)	(1)	32
Listes clients	21	(8)	(13)	-	67	(22)	(8)	37	88	(30)	(21)	37
Autres immobilisations incorporelles	25	(17)	(8)	-	177	(112)	(2)	63	202	(129)	(10)	63
Immobilisations corporelles	3	(3)	-	-	145	(87)	-	58	148	(90)	-	58
<b>TOTAL</b>	<b>264</b>	<b>(28)</b>	<b>(126)</b>	<b>110</b>	<b>936</b>	<b>(226)</b>	<b>(56)</b>	<b>654</b>	<b>1 200</b>	<b>(254)</b>	<b>(182)</b>	<b>764</b>

	Décembre 2012											
	France - Kadéos				Autres pays				Total			
	Valeur brute	Amortissements	Perte de valeur cumulée	Valeur nette	Valeur brute	Amortissements	Perte de valeur cumulée	Valeur nette	Valeur brute	Amortissements	Perte de valeur cumulée	Valeur nette
<i>(en millions d'euros)</i>												
Goodwill	196	-	(105)	91	488	-	(51)	437	684	-	(156)	528
Marques	19	-	-	19	21	(5)	(3)	13	40	(5)	(3)	32
Listes clients	21	(8)	(13)	-	60	(21)	(8)	31	81	(29)	(21)	31
Autres immobilisations incorporelles	25	(17)	(8)	-	158	(106)	(2)	50	183	(123)	(10)	50
Immobilisations corporelles	3	(3)	-	-	170	(83)	-	87	173	(86)	-	87
<b>TOTAL</b>	<b>264</b>	<b>(28)</b>	<b>(126)</b>	<b>110</b>	<b>897</b>	<b>(215)</b>	<b>(64)</b>	<b>618</b>	<b>1 161</b>	<b>(243)</b>	<b>(190)</b>	<b>728</b>

Les tests de dépréciation de valeur des actifs à durée d'utilité indéterminée ont été réalisés au 31 décembre 2013 suivant les principes définis en Note 2.E. 5 « Valeur recouvrable des immobilisations ».

## B. Hypothèses clés

En 2013, le taux d'actualisation fondé sur le coût moyen pondéré du capital s'élève en moyenne à 9,4% pour le Groupe (9,5% en 2012). Eu égard à l'aspect multi-local de nos activités, nous avons décliné ce taux d'actualisation par grandes zones géographiques après prise en compte de facteurs de risques spécifiques :

	Taux d'actualisation		Taux de croissance à l'infini	
	2012	2013	2012	2013
France	7,4%	7,2%	2,00%	2,00%
Europe hors France	8,0% - 10,9%	7,7% - 10,2%	2,00%	2,00%
Amérique latine	9,4% - 11,3%	9,3% - 20,0%	2,00%	2,00%
Reste du Monde	11,5% - 12,2%	9,2% - 12,2%	2,00%	2,00%

## C. Analyses de sensibilité

### C. 1. Sensibilité aux taux

<i>(en millions d'euros)</i>	Sensibilité au WACC				Sensibilité au taux de croissance à l'infini			
	+100 bp	+50 bp	-50 bp	-100 bp	-100 bp	-50 bp	+50 bp	+100 bp
France	(7)	(1)	-	-	(5)	-	-	-
Europe hors France	-	-	-	-	-	-	-	-
Amérique latine	-	-	-	-	-	-	-	-
Reste du Monde	(0)	-	-	-	-	-	-	-

Au 31 décembre 2013, une hausse de 50 points de base du taux d'actualisation aurait augmenté d'environ 1 million d'euros le montant de perte de valeur à comptabiliser. Une hausse de 100 points de base aurait augmenté d'environ 7 millions d'euros le montant de perte de valeur à comptabiliser.

Une diminution de 50 points de base du taux de croissance à l'infini n'aurait pas eu d'impact sur le montant de perte de valeur à comptabiliser. Une diminution de 100 points de base aurait augmenté d'environ 5 millions d'euros le montant de perte de valeur à comptabiliser.

### C. 2. Sensibilité aux flux

<i>(en millions d'euros)</i>	Sensibilité à la croissance de l'activité		Sensibilité au taux de marge	
	-10%	+10%	-100 bp	+100 bp
France	-	-	-	-
Europe hors France	-	-	-	-
Amérique latine	-	-	-	-
Reste du Monde	(1)	-	(1)	-

Au 31 décembre 2013, une diminution de 10% des hypothèses de croissance de l'activité aurait augmenté d'environ 1 million d'euros le montant de perte de valeur à comptabiliser.

Une diminution de 100 points de base des hypothèses de marge aurait augmenté d'environ 1 million d'euros le montant de perte de valeur à comptabiliser.

## Note 16. COMPTES DE TIERS ACTIFS ET PASSIFS

### A. Détail des comptes clients entre valeur brute et dépréciations

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2012	Décembre 2013
Valeurs brutes	1 120	928
Dépréciations	(28)	(26)
<b>VALEURS NETTES DES COMPTES CLIENTS</b>	<b>1 092</b>	<b>902</b>

Les dépréciations des créances clients correspondent à de multiples transactions individuelles de montants non significatifs. Les créances identifiées en dépassement d'échéance font l'objet d'un suivi particulier et leur recouvrabilité est évaluée régulièrement de manière à constater d'éventuelles dépréciations complémentaires.

### B. Détails des stocks et autres tiers actifs

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2012	Décembre 2013
Stocks	14	16
TVA à récupérer	101	73
Créances vis à vis du personnel et des organismes sociaux	3	4
Créances d'impôts et taxes	21	22
Autres débiteurs	166	173
Charges constatées d'avance	13	11
<b>VALEURS BRUTES DES STOCKS ET AUTRES TIERS ACTIFS</b>	<b>318</b>	<b>299</b>
Dépréciations	(3)	(3)
<b>VALEURS NETTES DES STOCKS ET AUTRES TIERS ACTIFS</b>	<b>315</b>	<b>296</b>

### C. Détails des autres tiers passifs

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2012	Décembre 2013
TVA à payer	24	22
Dettes vis-à-vis du personnel et des organismes sociaux	56	53
Dettes d'impôts et taxes	16	30
Autres créanciers	83	87
Produits constatés d'avance	14	12
<b>VALEURS DES AUTRES TIERS PASSIFS</b>	<b>193</b>	<b>204</b>

## D. Echancier des comptes de tiers

(en millions d'euros)	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Décembre 2013
Stocks	16	-	-	16
Clients bruts	928	-	-	928
TVA à récupérer	73	-	-	73
Créances de personnel et organismes sociaux	4	-	-	4
Créances d'impôts et taxes	22	-	-	22
Autres débiteurs	173	-	-	173
<b>COMPTES DE TIERS ACTIFS COURANTS</b>	<b>1 216</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 216</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	61	-	-	61
TVA à payer	22	-	-	22
Dettes vis-à-vis du personnel et des organismes sociaux	53	-	-	53
Dettes d'impôts et taxes	30	-	-	30
Autres créanciers	87	-	-	87
<b>COMPTES DE TIERS PASSIFS COURANTS</b>	<b>253</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>253</b>

## Note 17. CAPITAUX PROPRES

### A. Capital social

Au 31 décembre 2013, le capital de la Société est composé de 225 897 396 actions d'une valeur nominale de deux (2) euros chacune, entièrement libérées.

Les 225 897 396 actions sont des actions ordinaires donnant droit à toute distribution de dividende, d'acompte sur dividende, de réserve ou somme assimilée.

#### Variation du capital en nombre d'actions :

	2012	2013
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>225 897 396</b>	<b>225 897 396</b>
Actions issues de la conversion des plans d'actions sous conditions de performance	-	259 066
Exercice d'options de souscription	-	
Annulation d'actions	-	(259 066)
<b>Au 31 décembre</b>	<b>225 897 396</b>	<b>225 897 396</b>

### B. Actions propres

Les titres Edenred détenus par la société Edenred sont classés sur une ligne distincte des capitaux propres intitulée « actions propres » et valorisés à leur coût d'achat. Le nombre d'actions propres auto détenues s'élève à 2 056 264 (dont 34 257 acquises dans le cadre du contrat de liquidité) et 256 907 respectivement au 31 décembre 2013 et 2012.

En 2013, le Groupe a acheté 2 049 166 de ses propres actions directement sur le marché.

Le contrat de liquidité signé avec la société EXANE BNP PARIBAS en novembre 2011 s'est poursuivi sur l'exercice 2013. Ce contrat est conforme à la charte de déontologie de l'Association Française des Marchés Financiers (AMAFI) reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Dans le cadre de ce contrat, 2 691 208 actions ont été achetées et 2 681 951 actions ont été vendues en 2013 pour chacun 66 millions d'euros.

Compte tenu de leur liquidité, les fonds alloués et non investis en actions Edenred ont été classés en disponibilités et équivalents de trésorerie.

## C. Distribution de dividendes

### C. 1. Au titre de l'exercice 2013

Il sera proposé à l'Assemblée Générale d'Edenred, statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013 de verser un dividende unitaire de 0,83 euro par action, soit un montant total 187 millions d'euros.

Sous réserve d'approbation par l'Assemblée Générale, ce dividende sera accordé au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2014, et n'est pas reconnu en tant que passif dans les comptes au 31 décembre 2013, les états financiers à fin 2013 étant présentés avant affectation.

### C. 2. Au titre de l'exercice 2012

L'Assemblée Générale du 24 mai 2013 a voté le versement d'un dividende unitaire de 0,82 euro par action au titre de l'exercice 2012. Cette distribution en numéraire est intervenue le 31 mai 2013 pour un montant total 185 millions d'euros.

## Note 18. AVANTAGES SUR CAPITAUX PROPRES

### A. Plans d'options de souscription d'actions

Les principales caractéristiques des plans d'options de souscription d'actions en vigueur au 31 décembre 2013 sont résumées dans le tableau ci-après :

	Plan 1	Plan 2	Plan 3
Date de l'AG d'autorisation	10 mai 2010	10 mai 2010	10 mai 2010
Date du CA d'attribution	6 août 2010	11 mars 2011	27 février 2012
Durée de vie du plan	8 ans	8 ans	8 ans
Point de départ d'exercice des options	7 août 2014	12 mars 2015	28 février 2016
Date d'expiration d'exercice des options	6 août 2018	11 mars 2019	27 février 2020
Durée de vie restante	4,7 ans	5,3 ans	6,3 ans
Prix d'exercice	13,69 €	18,81 €	19,03 €
Nombre de bénéficiaires à l'origine	455	58	18
Nombre d'options attribuées à l'origine	4 235 500	611 700	382 800

La juste valeur a été déterminée à la date d'attribution à partir du modèle d'évaluation des options de Black & Scholes. Les principales données et hypothèses utilisées sont les suivantes :

	Plan 1	Plan 2	Plan 3
Date du CA d'attribution	6 août 2010	11 mars 2011	27 février 2012
<b>Données à la date d'attribution</b>			
Nombre d'options attribuées à l'origine	4 235 500	611 700	382 800
Prix du sous-jacent	13,45 €	20,04 €	20,36 €
Prix d'exercice	13,69 €	18,81 €	19,03 €
Durée de vie du plan	8 ans	8 ans	8 ans
Volatilité attendue	27,20%	28,80%	26,50%
Taux de rendement sans risque	1,79%	2,73%	1,72%
Taux de dividende estimé	2,55%	2,43%	2,81%
<b>JUSTE VALEUR D'UNE OPTION</b>	<b>2,62 €</b>	<b>5,07 €</b>	<b>4,25 €</b>
<b>JUSTE VALEUR DU PLAN</b>	<b>11,1 M€</b>	<b>3,1 M€</b>	<b>1,6 M€</b>

## Maturité des options de souscription d'actions

Le Groupe a décidé de fractionner l'exercice du plan des options de souscription d'actions en référence au comportement d'exercice observé historiquement dans le groupe Accor. L'échéancier retenu est le suivant :

- 35% des options sont exercées après 4 ans
- 20% des options sont exercées après 5 ans
- 35% des options sont exercées après 6 ans
- 5% des options sont exercées après 7 ans
- 5% des options sont exercées après 8 ans

La maturité des options est égale à leur durée de vie espérée.

## Volatilité du cours

Le Groupe a choisi de retenir une volatilité déterminée à partir de la mise en place d'un contrat de liquidité chez Edenred.

Cependant, le plan a une maturité de 8 ans. En conséquence le Groupe Edenred a étudié la volatilité calculée sur un historique de 8 ans de trois entreprises exerçant dans le même secteur d'activité. La volatilité moyenne de ces entreprises s'est révélée cohérente à celle retenue par le Groupe Edenred.

## Taux de rendement sans risque

Le taux de rendement sans risque correspond au rendement implicite sur les obligations zéro coupon de l'État Français au moment de l'attribution du plan.

Les mouvements intervenus en 2013 sur les plans d'options de souscription d'actions en vigueur au 31 décembre 2013 sont les suivants :

	31 Décembre 2012		31 Décembre 2013	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
<b>OPTIONS NON EXERCEES AU 1er JANVIER</b>	<b>4 674 700</b>	<b>14,36 €</b>	<b>4 938 150</b>	<b>14,72 €</b>
Options attribuées	382 800	19,03 €	-	-
Options annulées / échues	(119 350)	14,45 €	(80 625)	13,69 €
Options exercées	-	-	-	-
<b>OPTIONS NON EXERCEES A FIN DE PERIODE</b>	<b>4 938 150</b>	<b>14,72 €</b>	<b>4 857 525</b>	<b>14,74 €</b>
<b>OPTIONS EXERCABLES A FIN DE PERIODE</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

Le cours moyen pondéré de l'action s'élève à 14,72 euros pour l'exercice 2012 et 14,74 euros pour l'exercice 2013.

La charge de personnel totale comptabilisée en contrepartie des capitaux propres au titre des avantages sur instruments de capital attribués aux employés du Groupe Edenred pour les exercices 2010, 2011, 2012 et 2013 s'élève respectivement à 2,8 millions d'euros, 3,3 millions d'euros, 3,7 millions d'euros et 1,1 millions d'euros.

## B. Plans d'actions sous conditions de performance

### B. 1. Principales caractéristiques

Les conseils d'administration du 6 août 2010, du 11 mars 2011, du 27 février 2012 et du 18 février 2013 ont procédé à l'attribution conditionnelle de respectivement 912 875, 805 025, 867 575 et 845 900 actions sous conditions de performance.

La durée des plans sont de cinq ans (dont, pour les résidents fiscaux français une période d'acquisition de trois ans et une période de conservation de deux ans, et pour les résidents fiscaux étrangers, une période d'acquisition de cinq ans). Pendant la période de conservation de deux ans, les actions ne peuvent être cédées.

Les conditions de performances concernent :

Pour le plan du 06 août 2010

- à hauteur de 50% des actions attribuées, la progression du volume d'émission en données comparables des exercices 2010, 2011 et 2012
- à hauteur de 33%, la progression du Cash Flow (FFO) en données comparables des exercices 2011 et 2012
- à hauteur de 17% le niveau d'EBIT Groupe atteint pour l'exercice 2010.

Pour les plans du 11 mars 2011 et 27 février 2012

- à hauteur de 50% des actions attribuées pour les plans 2011 et 2012, la progression du volume d'émission en données comparables des exercices 2011, 2012 et 2013 pour le plan 2011 et des exercices 2012, 2013 et 2014 pour le plan 2012.
- à hauteur de 50% des actions attribuées pour les plans 2011 et 2012, la progression du Cash Flow (FFO) en données comparables des exercices 2011, 2012 et 2013 pour le plan 2011 et des exercices 2012, 2013 et 2014 pour le plan 2012.

Pour le plan du 18 février 2013

- (i) à hauteur de 80 %, sur deux objectifs sur conditions internes liés à une progression en données comparables :
  - du Volume d'Emission ;
  - de la marge brute d'autofinancement avant éléments non récurrents (FFO) ;
- (ii) à hauteur de 20 %, sur un objectif sur condition de marché lié :
  - au positionnement du Total Shareholder Return (TSR) Edenred par rapport aux TSR SBF120.

A la clôture des exercices 2010, 2011, 2012 et 2013, les conditions de performance ont été atteintes.

## B. 2. Juste valeur du plan d'actions sous conditions de performance

Les justes valeurs de ces rémunérations sont comptabilisées de façon linéaire sur la période d'acquisition des droits en charge de personnel en contrepartie des capitaux propres. Elles s'élèvent respectivement pour les plans 2011, 2012 et 2013 à 18,65 euros, 18,69 euros et 19,72 euros pour les résidents et 17,78 euros, 17,61 euros et 19,18 euros pour les non-résidents.

La charge comptabilisée en 2011, 2012 et 2013 s'élève respectivement à 4,3 millions, 9,1 millions d'euros et 9,8 millions.

## Note 19. INTERETS MINORITAIRES

(en millions d'euros)

<b>31 Décembre 2011</b>	<b>20</b>
Résultat minoritaire de la période	20
Dividendes versés aux minoritaires	(16)
Augmentation de capital	-
Différence de conversion	(0)
Variations de périmètre	(0)
<b>31 Décembre 2012</b>	<b>24</b>
Résultat minoritaire de la période	11
Dividendes versés aux minoritaires	(9)
Augmentation de capital	1
Différence de conversion	(10)
Variations de périmètre	6
<b>31 Décembre 2013</b>	<b>23</b>

## Note 20. ACTIFS FINANCIERS COURANTS

	Décembre 2012			Décembre 2013		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
<i>(en millions d'euros)</i>						
Autres actifs financiers courants	2	(1)	1	4	(1)	3
Créances sur cessions d'actifs	-	-	-	-	-	-
Instruments dérivés	38	-	38	10	-	10
<b>ACTIFS FINANCIERS COURANTS</b>	<b>40</b>	<b>(1)</b>	<b>39</b>	<b>14</b>	<b>(1)</b>	<b>13</b>

## Note 21. TRESORERIE ET AUTRES PLACEMENTS DE TRESORERIE

	Décembre 2012			Décembre 2013		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
<i>(en millions d'euros)</i>						
Disponibilités	138	-	138	105	-	105
Dépôts à terme et assimilés à moins de 3 mois	287	-	287	316	-	316
Obligations et titres de créances négociables	-	-	-	-	-	-
Comptes bancaires rémunérés	(0)	-	(0)	-	-	-
SICAV et FCP à moins de 3 mois	11	-	11	12	-	12
<b>TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE</b>	<b>436</b>	<b>-</b>	<b>436</b>	<b>433</b>	<b>-</b>	<b>433</b>
Dépôts à terme et assimilés à plus de 3 mois	908	-	908	855	(3)	852
Obligations et titres de créances négociables	91	(1)	90	31	-	31
Comptes bancaires rémunérés	-	-	-	-	-	-
SICAV et FCP à plus de 3 mois	(0)	-	(0)	-	-	-
<b>AUTRES PLACEMENTS DE TRESORERIE</b>	<b>999</b>	<b>(1)</b>	<b>998</b>	<b>886</b>	<b>(3)</b>	<b>883</b>
<b>TOTAL TRESORERIE ET AUTRES PLACEMENTS DE TRESORERIE</b>	<b>1 435</b>	<b>(1)</b>	<b>1 434</b>	<b>1 319</b>	<b>(3)</b>	<b>1 316</b>

Les autres placements de trésorerie sont composés à hauteur de 184 millions d'euros par des placements libellés en bolivar fuerte vénézuélien (au taux de 11,3 bolivars pour un dollar US) dont 135 millions d'euros ont pour contrepartie au passif le fonds de roulement structurel des entités vénézuéliennes.

## Note 22. DETTES FINANCIERES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

(en millions d'euros)	Décembre 2012			Décembre 2013		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Emprunts Obligataires	1 027	-	1 027	1 265	-	1 265
Emprunts Bancaires	274	2	276	197	3	200
<b>DETTES FINANCIERES</b>	<b>1 301</b>	<b>2</b>	<b>1 303</b>	<b>1 462</b>	<b>3</b>	<b>1 465</b>
<b>CONCOURS BANCAIRES</b>	<b>-</b>	<b>43</b>	<b>43</b>	<b>-</b>	<b>40</b>	<b>40</b>
Dépôt et cautionnement	11	1	12	8	1	9
Engagements d'achat	5	4	9	59	3	62
Instruments dérivés	-	9	9	-	20	20
Autres	(0)	12	12	-	9	9
<b>AUTRES PASSIFS FINANCIERS</b>	<b>16</b>	<b>26</b>	<b>42</b>	<b>67</b>	<b>33</b>	<b>100</b>
<b>DETTES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS</b>	<b>1 317</b>	<b>71</b>	<b>1 388</b>	<b>1 529</b>	<b>76</b>	<b>1 605</b>

Les dettes et autres passifs financiers ne sont assortis d'aucune clause particulière (dont notamment des covenants) susceptible d'en modifier significativement les termes.

### A. Dettes financières

Les dettes financières incluent les éléments suivants :

#### A. 1. Emprunts obligataires

En septembre 2010, le Groupe a mis en place un emprunt obligataire de 800 millions d'euros auprès d'investisseurs institutionnels européens. Cet emprunt a été conclu pour une durée de 7 ans, assorti d'un coupon fixe de 3,625% avec une maturité 6 octobre 2017.

En mai 2012, le Groupe a procédé au placement privé d'un emprunt obligataire de 225 millions d'euros. Cet emprunt a été conclu pour une durée de 10 ans, assorti d'un coupon fixe de 3,75% avec une maturité 23 mai 2022.

En octobre 2013, le Groupe a procédé au placement d'une émission obligataire de 250 millions d'euros (cf. Note 3.C. 2). Cet emprunt a été conclu pour une durée de 7 ans, assorti d'un coupon de 2,625% avec une maturité 30 octobre 2020.

#### A. 2. Emprunts bancaires

En juin 2010, le Groupe a mis en place un emprunt d'un montant de 900 millions d'euros sous forme d'un Term Loan en club deal avec un groupe de prêteurs. Cet emprunt a été conclu pour une durée de 5 ans avec un amortissement par tiers du nominal à compter du 30 juin 2013.

En 2010, 2011 et 2012, le Groupe a procédé aux remboursements anticipés de 200 millions d'euros puis de 100 millions d'euros et de 325 millions d'euros.

En 2013, le Groupe a procédé à un nouveau remboursement anticipé de 75 millions d'euros en novembre 2013, allongeant ainsi la durée moyenne de sa dette. Désormais, compte-tenu des remboursements précédents, les 200 millions d'euros restants dû au 31 décembre 2013 ont pour échéance contractuelle juin 2015.

## B. Analyse par échéance

### B. 1. Valeurs comptables

#### B. 1. 1. Au 31 décembre 2013

<i>(en millions d'euros)</i>	2014	2015	2016	2017	2018	2019 et au-delà	Décembre 2013
Dettes et autres passifs financier	76	199	1	799	53	477	1 605
<b>Total</b>	<b>76</b>	<b>199</b>	<b>1</b>	<b>799</b>	<b>53</b>	<b>477</b>	<b>1 605</b>

#### B. 1. 2. Au 31 décembre 2012

<i>(en millions d'euros)</i>	2013	2014	2015	2016	2017	2018 et au-delà	Déc. 2012
Dettes et autres passifs financier	71	4	276	1	804	232	1 388
<b>Total</b>	<b>71</b>	<b>4</b>	<b>276</b>	<b>1</b>	<b>804</b>	<b>232</b>	<b>1 388</b>

### B. 2. Lignes de crédit

En avril 2013, Edenred a annoncé la signature d'une ligne de crédit syndiqué pour un montant de 700 millions d'euros (cf. note 3.C.1).

Cette nouvelle ligne de crédit remplace les lignes de crédit confirmées pour 528 millions d'euros, signées en juin 2010, et venant à échéance en juin 2014. Ce nouveau crédit, d'une durée totale de 5 ans, permet d'augmenter la durée moyenne des ressources du Groupe.

Au 31 décembre 2013, Edenred disposait de 707 millions d'euros de lignes de crédit confirmées non utilisées dont 700 millions d'euros ont pour échéance fin avril 2018 et 7 millions d'euros ont pour échéance mi-2014. Celles-ci sont destinées à financer les besoins généraux liés à l'activité du Groupe.

## Note 23. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES DE MARCHE

### A. Risque de taux

#### A. 1. Analyse taux fixe / taux variable

##### A. 1. 1. Avant couverture

Les dettes financières hors opérations de couverture se décomposent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2012			Décembre 2013		
	Montant	Taux d'intérêt	Poids	Montant	Taux d'intérêt	Poids
Dette à taux fixe (1)	1 027	3,60%	79%	1 265	3,40%	86%
Dette à taux variable	276	1,60%	21%	200	1,78%	14%
<b>DETTES FINANCIERES</b>	<b>1 303</b>	<b>3,18%</b>	<b>100%</b>	<b>1 465</b>	<b>3,18%</b>	<b>100%</b>

(1) Les taux mentionnés pour la dette à taux fixe correspondent aux taux contractuels (soit 3,625%, 3,75% et 2,625%) appliqués au nombre de jours exact de l'année divisé par 360.

## A. 1. 2. Après couverture

Après opérations de couverture de taux, les dettes financières se répartissent de la manière suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2012			Décembre 2013		
	Montant	Taux d'intérêt	Poids	Montant	Taux d'intérêt	Poids
Dettes à taux fixe	555	3,33%	43%	536	3,18%	37%
Dettes à taux variable	748	2,23%	57%	929	2,52%	63%
<b>DETTES FINANCIERES</b>	<b>1 303</b>	<b>2,70%</b>	<b>100%</b>	<b>1 465</b>	<b>2,76%</b>	<b>100%</b>

## A. 2. Couverture du risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2013, le programme de couverture de taux s'élève à 1 455 millions d'euros, dont 900 millions d'euros de couverture de dette à taux fixe, 167 millions d'euros de couverture de dette à taux variable et 388 millions d'euros de couverture de placement à taux variable. Il se compose de swaps et d'options.

<i>(en millions d'euros)</i>	Montant notionnel	Juste valeur	2014	2015	2016	2017	2018	2019 et au-delà
BRL : sw aps receveur de taux fixe (1)	388	(5)	123	35	77	123	30	-
EUR : sw aps payeurs de taux fixe	100	(2)	-	100	-	-	-	-
EUR : sw aps payeurs de taux variable	900	(2)	-	-	-	550	-	350
EUR : collar	67	(1)	-	67	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>1 455</b>	<b>(10)</b>	<b>123</b>	<b>202</b>	<b>77</b>	<b>673</b>	<b>30</b>	<b>350</b>

(1) 1 265 millions de reais brésiliens (BRL) équivalent à 388 millions d'euros.

## A. 3. Sensibilité au risque de taux

Edenred est soumis au risque de variation des taux d'intérêts sur son résultat compte tenu :

- des flux de trésorerie relatifs à l'endettement brut à taux variable, après effet des couvertures ;
- des instruments dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie pour la partie inefficace des relations de couverture.

A contrario, la variation de valeur efficace des dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie est comptabilisée directement en capitaux propres et n'impacte pas le compte de résultat.

L'analyse présentée est effectuée en retenant l'hypothèse que la dette financière brute et les notionnels d'instruments dérivés au 31 décembre 2013 restent identiques sur une année.

Une variation de 100 points de base des taux d'intérêts (principalement Euribor 3 mois) à la clôture aurait pour effet une hausse ou une baisse des capitaux propres et du résultat (avant impôt) à hauteur des montants indiqués dans le tableau ci-dessous :

<i>(en millions d'euros)</i>	Résultat		Capitaux propres	
	baisse des taux de 100 bp *	hausse des taux de 100 bp	baisse des taux de 100 bp *	hausse des taux de 100 bp
Dettes à taux variable après couverture	2	(9)	-	-
Instruments dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie	(0)	(0)	2	2
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>(9)</b>	<b>2</b>	<b>2</b>

\* baisse des taux de 100 bp jusqu'à l'atteinte du niveau 0% (pas de taux négatif).

## B. Risque de change

### B. 1. Analyse par devise

#### B. 1. 1. Avant couverture

Les dettes financières hors opérations de couverture se décomposent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2012			Décembre 2013		
	Montant	Taux d'intérêt	Poids	Montant	Taux d'intérêt	Poids
EUR	1 301	3,18%	100%	1 462	3,18%	100%
Autres devises	2	2,87%	0%	3	5,95%	0%
<b>DETTES FINANCIERES</b>	<b>1 303</b>	<b>3,18%</b>	<b>100%</b>	<b>1 465</b>	<b>3,18%</b>	<b>100%</b>

#### B. 1. 2. Après couverture

Après opérations de couverture de change, les dettes financières se répartissent de la manière suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2012			Décembre 2013		
	Montant	Taux d'intérêt	Poids	Montant	Taux d'intérêt	Poids
EUR	1 296	2,69%	99%	1 459	2,75%	100%
Autres devises	7	5,09%	1%	6	6,21%	0%
<b>DETTES FINANCIERES</b>	<b>1 303</b>	<b>2,70%</b>	<b>100%</b>	<b>1 465</b>	<b>2,76%</b>	<b>100%</b>

## B. 2. Couverture du risque de change

Pour chaque devise, la « Valeur Nominale » représente le montant vendu ou acheté à terme dans cette devise. La juste valeur est égale à la différence entre le montant vendu ou acheté dans cette devise (valorisé au cours à terme de clôture) et le montant acheté ou vendu dans la devise de contrepartie (valorisé au cours à terme de clôture).

Toutes les opérations de change effectuées par le Groupe et listées ci-dessous sont des opérations de couverture. Elles sont adossées à des prêts ou emprunts intra-groupe en devises et sont documentées au plan comptable dans des relations de couvertures de juste valeur.

Au 31 décembre 2013, la valeur de marché de l'ensemble des dérivés de change représente un passif de 1 million d'euros. Elle se détaille comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur nominale	Juste valeur	2014	2015	2016	2017	2018	2019 et au-delà
GBP	136	3	136	-	-	-	-	-
SEK	31	0	31	-	-	-	-	-
CZK	29	(1)	29	-	-	-	-	-
MXN	56	(2)	56	-	-	-	-	-
JPY	17	(3)	17	-	-	-	-	-
Autres	13	(0)	13	-	-	-	-	-
<b>ACHATS A TERME ET SWAPS DE CHANGE</b>	<b>282</b>	<b>(3)</b>	<b>282</b>	-	-	-	-	-
BRL	88	3	88	-	-	-	-	-
ZAR	2	-	2	-	-	-	-	-
HKD	1	-	1	-	-	-	-	-
<b>VENTES A TERME ET SWAPS DE CHANGE</b>	<b>91</b>	<b>3</b>	<b>91</b>	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>373</b>	<b>0</b>	<b>373</b>	-	-	-	-	-

### B. 3. Sensibilité au risque de change

Une variation de 10 % du taux de change des principales devises aurait les effets suivants sur le résultat d'exploitation courant du Groupe : Brésil (BRL) 14 millions d'euros, Venezuela (VEF) 3 millions d'euros et Mexique (MXN) 2 millions d'euros.

### C. Risque de liquidité

Les tableaux ci-dessous présentent l'échéancier des paiements liés aux dettes financières, intérêts inclus.

Les calculs de flux futurs de trésorerie sur intérêts sont établis sur la base des conditions de marché de taux à la date du 31 décembre 2013. Les taux variables sont estimés avec la courbe des taux anticipés et les taux fixes sont connus d'avance. Les flux futurs de remboursement de dette sont effectués sans renouvellement des dettes arrivant à échéance.

#### C. 1. Au 31 décembre 2013

<i>(en millions d'euros)</i>	Déc 2013 Valeur au bilan	Total des flux contra- ctuels	2014	2015	2016	2017	2018	2019 et au-delà
Emprunts Obligataires	1 265	1 265	-	-	-	799	-	466
Emprunts Bancaires	200	200	3	197	-	-	-	-
Intérêts futurs	N/A	230	46	47	44	37	15	41
<b>DETTES FINANCIERES</b>	<b>1 465</b>	<b>1 695</b>	<b>49</b>	<b>244</b>	<b>44</b>	<b>836</b>	<b>15</b>	<b>507</b>
Concours bancaires	40	40	40	-	-	-	-	-
Autres passifs financiers	100	100	33	1	1	1	53	11
Intérêts futurs	N/A	6	(5)	(5)	(1)	3	2	12
<b>CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS</b>	<b>140</b>	<b>146</b>	<b>68</b>	<b>(4)</b>	<b>(0)</b>	<b>4</b>	<b>55</b>	<b>23</b>
<b>DETTES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS</b>	<b>1 605</b>	<b>1 841</b>	<b>117</b>	<b>240</b>	<b>44</b>	<b>840</b>	<b>70</b>	<b>530</b>

#### C. 2. Au 31 décembre 2012

<i>(en millions d'euros)</i>	Déc 2012 Valeur au bilan	Total des flux contra- ctuels	2013	2014	2015	2016	2017	2018 et au-delà
Emprunts Obligataires	1 027	1 027	-	-	-	-	803	224
Emprunts Bancaires	276	276	2	-	274	-	-	-
Intérêts futurs	N/A	229	42	42	40	37	31	37
<b>DETTES FINANCIERES</b>	<b>1 303</b>	<b>1 532</b>	<b>44</b>	<b>42</b>	<b>314</b>	<b>37</b>	<b>834</b>	<b>261</b>
Concours bancaires	43	43	43	-	-	-	-	-
Autres passifs financiers	42	42	26	4	2	1	1	8
Intérêts futurs	N/A	(13)	(6)	(5)	(4)	(3)	(1)	6
<b>CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS</b>	<b>85</b>	<b>72</b>	<b>63</b>	<b>(1)</b>	<b>(2)</b>	<b>(2)</b>	<b>-</b>	<b>14</b>
<b>DETTES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS</b>	<b>1 388</b>	<b>1 604</b>	<b>107</b>	<b>41</b>	<b>312</b>	<b>35</b>	<b>834</b>	<b>275</b>

## D. Risque de crédit et de contrepartie

Dans le cadre de ses activités, le Groupe est exposé aux risques de défaillance de ses contreparties lorsque celles-ci se trouvent dans l'impossibilité d'honorer leurs engagements contractuels.

Ainsi, le Groupe est exposé à des risques de crédit en cas de défaillance de ses clients, ainsi qu'au risque de contrepartie dans le cadre du placement de sa trésorerie et de la souscription de produits dérivés.

Avec plusieurs dizaines de milliers d'entreprises et collectivités clientes au 31 décembre 2013, le Groupe dispose d'un portefeuille de clients extrêmement diversifié. En outre, ce portefeuille inclut tout type de clients (grands comptes, « middle market », Etat et collectivités locales, etc.).

C'est pourquoi, les conséquences d'une défaillance d'un client resteraient très limitées chez Edenred.

En termes de diversification des établissements financiers, le Groupe a conclu des opérations de placements avec des contreparties de premier plan, dont les ratings de catégorie Investment Grade représentent environ 80 % des encours confiés.

En termes de concentration des contreparties, le risque maximal en termes d'encours sur une même contrepartie représente moins de 15 % des encours confiés à la date de clôture.

## E. Instruments financiers

### E. 1. Valeur de marché des instruments financiers

(en millions d'euros)	Valeur au bilan Déc 2013	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Actifs détenus jusqu'à l'échéance	Dettes au coût amorti	Prêts et créances	Instruments dérivés
<b>ACTIF</b>								
Actifs financiers non courants	31	31	-	-	-	-	31	-
Clients (nets)	902	-	-	-	-	-	-	-
Créances vis-à-vis du personnel et des organismes sociaux	4	-	-	-	-	-	-	-
Autres débiteurs (nets)	171	-	-	-	-	-	-	-
Charges constatées d'avance	11	-	-	-	-	-	-	-
Fonds réservés	770	770	-	-	770	-	-	-
Actifs financiers courants	13	13	-	-	-	-	3	10
Autres placements de trésorerie	883	883	-	-	883	-	-	-
Trésorerie & équivalents de trésorerie	433	433	12	-	285	-	136	-
<b>TOTAL</b>	<b>3 218</b>	<b>2 130</b>	<b>12</b>	<b>-</b>	<b>1 938</b>	<b>-</b>	<b>170</b>	<b>10</b>
<b>PASSIF</b>								
Dettes financières non courantes	1 462	1 534	-	-	-	1 534	-	-
Autres passifs financiers non courants	67	67	-	-	-	67	-	-
Dettes financières courantes	3	3	-	-	-	3	-	-
Concours bancaires	40	40	-	-	-	40	-	-
Autres passifs financiers courants	33	33	-	-	-	13	-	20
Titres à rembourser	3 398	-	-	-	-	-	-	-
Fournisseurs	61	-	-	-	-	-	-	-
Dettes vis-à-vis du personnel et des organismes sociaux	53	-	-	-	-	-	-	-
Autres créanciers	72	-	-	-	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	12	-	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>5 201</b>	<b>1 677</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 657</b>	<b>-</b>	<b>20</b>

## E. 2. Valorisation des actifs et passifs financiers à la juste valeur

(en millions d'euros)	Juste valeur Décembre 2013	Niveau 1*	Niveau 2*	Niveau 3*
<b>ACTIF</b>				
Actifs financiers courants	10	-	10	-
Autres placements de trésorerie	-	-	-	-
Trésorerie & équivalents de trésorerie	12	12	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>22</b>	<b>12</b>	<b>10</b>	<b>-</b>
<b>PASSIF</b>				
Dettes financières non courantes	-	-	-	-
Autres passifs financiers non courants	-	-	-	-
Dettes financières courantes	-	-	-	-
Concours bancaires	-	-	-	-
Autres passifs financiers courants	20	-	20	-
<b>TOTAL</b>	<b>20</b>	<b>-</b>	<b>20</b>	<b>-</b>

\* Il existe trois hiérarchies de juste valeur :

- niveau 1 : juste valeur évaluée par référence à des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques ;
- niveau 2 : juste valeur évaluée par référence à des prix cotés visés au Niveau 1 qui sont observables pour l'actif et le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) soit indirectement (à savoir des données dérivées de prix) ;
- niveau 3 : juste valeur évaluée par référence à des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables).

## E. 3. Instruments financiers dérivés

(en millions d'euros)	Qualification IFRS	Décembre 2012			Décembre 2013		
		Juste valeur	Montant notionnel	Valeur nominale	Juste valeur	Montant notionnel	Valeur nominale
<b>Instruments financiers Actif</b>							
Instruments dérivés de taux	<i>Cash-Flow Hedge</i>	21	222	-	-	-	-
Instruments dérivés de taux	<i>Fair Value Hedge</i>	8	300	-	-	-	-
Instruments dérivés de taux	<i>Trading</i>	6	425	-	-	-	-
Instruments dérivés de change	<i>Fair Value Hedge</i>	3	-	118	3	-	162
Instruments dérivés de change	<i>Trading</i>	-	-	-	3	-	87
<b>Instruments financiers Passif</b>							
Instruments dérivés de taux	<i>Cash-Flow Hedge</i>	(6)	350	-	(7)	555	-
Instruments dérivés de taux	<i>Fair Value Hedge</i>	-	-	-	(3)	900	-
Instruments dérivés de change	<i>Fair Value Hedge</i>	(3)	-	163	(7)	-	124
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS NETS</b>		<b>29</b>	<b>1 297</b>	<b>281</b>	<b>(11)</b>	<b>1 455</b>	<b>373</b>

L'évaluation des dérivés au 31 décembre 2013 a été effectuée en prenant en compte l'ajustement de valeur au titre du risque de crédit (CVA) conformément à IFRS 13.

Le CVA, calculé pour une contrepartie donnée, résulte du produit : (i) de la valeur de marché des instruments dérivés négociés avec cette contrepartie si elle positive, (ii) de la probabilité de défaut et (iii) de la perte en cas de défaut. Au 31 décembre 2013, les ajustements au titre du risque de crédit sont non significatifs.

## F. Réserves de juste valeur des instruments financiers

Les réserves de juste valeur des instruments financiers évoluent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2012	Nouvelles opérations	Variation de juste valeur	Recyclage résultat	Décembre 2013
Instruments de couverture de flux de trésorerie (après impôts)	6	(10)	2	(3)	(5)

## Note 24. ANALYSE DE L'ENDETTEMENT NET ET DE LA TRESORERIE NETTE

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2012	Décembre 2013
Dettes financières non courantes	1 301	1 462
Autres passifs financiers non courants	16	67
Dettes financières courantes	2	3
Concours bancaires	43	40
Autres passifs financiers courants	26	33
<b>DETTES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS</b>	<b>1 388</b>	<b>1 605</b>
Actifs financiers courants	(39)	(13)
Autres placements de trésorerie	(998)	(883)
Trésorerie & équivalents de trésorerie	(436)	(433)
<b>TRESORERIE ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS</b>	<b>(1 473)</b>	<b>(1 329)</b>
<b>DETTE NETTE</b>	<b>(85)</b>	<b>276</b>

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2012	Décembre 2013
<b>Dette nette début de période</b>	<b>(74)</b>	<b>(85)</b>
Augmentation (diminution) des dettes financières non courantes	(89)	161
Augmentation (diminution) des autres passifs financiers non courants	8	51
Diminution (augmentation) des autres placements de trésorerie	87	115
Diminution (augmentation) de la trésorerie et équivalents de trésorerie, net des concours bancaires	9	(0)
Augmentation (diminution) des autres postes financiers	(26)	34
<b>Augmentation (diminution) de la dette nette sur la période</b>	<b>(11)</b>	<b>361</b>
<b>DETTE NETTE FIN DE PERIODE</b>	<b>(85)</b>	<b>276</b>

## Note 25. PROVISIONS

### A. Provisions au 31 décembre 2013

La variation du poste des provisions à caractère non courant, entre le 1<sup>er</sup> janvier 2013 et le 31 décembre 2013, est constituée des éléments suivants :

(en millions d'euros)	31 Décembre 2012	Impact capitaux propres	Dotation de la période	Reprise avec utilisation	Reprise sans utilisation	Différence de conver- sion	Reclasse- ment & périmètre	31 Décembre 2013
- Provisions pour retraites et primes de fidélité	34	(6)	3	(2)	(0)	(0)	(1)	28
- Provisions pour litiges et autres	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL PROVISIONS A CARACTERE NON COURANT</b>	<b>34</b>	<b>(6)</b>	<b>3</b>	<b>(2)</b>	<b>(0)</b>	<b>(0)</b>	<b>(1)</b>	<b>28</b>

La variation du poste des provisions à caractère courant, entre le 1<sup>er</sup> janvier 2013 et le 31 décembre 2013, est constituée des éléments suivants :

(en millions d'euros)	31 Décembre 2012	Impact capitaux propres	Dotation de la période	Reprise avec utilisation	Reprise sans utilisation	Différence de conver- sion	Reclasse- ment & périmètre	31 Décembre 2013
- Provisions pour litiges fiscaux	7	-	13	(0)	(0)	(2)	0	18
- Provisions pour restructurations	2	-	10	(1)	(1)	(0)	0	10
- Provisions pour litiges et autres	12	-	17	(4)	(1)	(1)	(1)	22
<b>TOTAL PROVISIONS A CARACTERE COURANT</b>	<b>21</b>	<b>-</b>	<b>40</b>	<b>(5)</b>	<b>(2)</b>	<b>(3)</b>	<b>(1)</b>	<b>50</b>

Pris individuellement, il n'existe pas de litige significatif, à l'exception de ceux présentés dans la Note 29 Litiges.

L'impact net des provisions à caractère courant et non courant sur le résultat de la période (dotation moins reprise avec ou sans utilisation) a été comptabilisé dans les postes suivants du compte d'exploitation :

(en millions d'euros)	Décembre 2012	Décembre 2013
Résultat d'exploitation courant	(4)	(13)
Résultat financier	-	(1)
Provisions sur actifs et restructuration	9	(13)
Provision pour impôts	-	(7)
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>	<b>(34)</b>

## B. Provisions pour retraites et avantages à long terme

### B. 1. Description des régimes

Les salariés du Groupe bénéficient d'avantages à court terme (congrés payés, congrés maladie, participation aux bénéfices), d'avantages à long terme (médaille du travail, indemnité pour invalidité de longue durée, prime de fidélité, prime d'ancienneté) et d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations/prestations définies (indemnité de fin de carrière, fonds de pensions).

Les avantages à court terme sont comptabilisés dans les dettes des différentes entités du Groupe, qui les accordent.

Les avantages postérieurs à l'emploi sont attribués, soit par des régimes à cotisations définies, soit par des régimes à prestations définies.

#### B. 1. 1. Régimes à cotisations définies

Ces régimes se caractérisent par des versements de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. Ces régimes libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leur sont dus (régime vieillesse de base de la Sécurité Sociale, régimes complémentaires de retraite ARRCO/AGIRC, fonds de pension à cotisations définies).

Les paiements du Groupe sont constatés en charges de la période à laquelle ils se rapportent.

#### B. 1. 2. Régimes à prestations définies

Ces régimes se caractérisent par une obligation de l'employeur vis-à-vis des salariés. S'ils ne sont pas entièrement préfinancés, ils donnent lieu à constitution de provisions.

L'engagement actualisé est calculé selon la méthode des unités de crédits projetées en tenant compte des hypothèses actuarielles (augmentation de salaires, âge de départ à la retraite, mortalité, rotation et taux d'actualisation). Ces hypothèses prennent en considération les conditions particulières notamment macro-économiques des différents pays dans lesquels le Groupe opère.

Les modifications d'hypothèses actuarielles, ou la différence entre ces hypothèses et la réalité, donnent lieu à des écarts actuariels qui sont constatés en capitaux propres de l'exercice lors de leur survenance conformément aux principes comptables du Groupe.

Pour le Groupe, les régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi concernent principalement :

- les indemnités de fin de carrière pour les Structures Mondiales (20% de l'obligation en 2013) et en France (4% de l'obligation en 2013) :
  - indemnités forfaitaires calculées en fonction du nombre d'années de service du salarié et de son salaire annuel au moment de son départ à la retraite ;
  - le calcul est effectué sur la base de paramètres définis par la Direction financière du Groupe et des Ressources Humaines une fois par an ;
  - le montant calculé reste en provision au bilan ;
- les indemnités de cessation de service en Italie (6% de l'obligation en 2013) :
  - indemnités forfaitaires calculées en fonction du nombre d'années de service du salarié et de son salaire annuel au moment de son départ (retraite, démission ou licenciement) ;
  - le montant calculé reste en provision au bilan ;
- les régimes de retraite : les principaux régimes de retraite à prestations définies se situent au Royaume-Uni (26% de l'obligation en 2013), dans les structures mondiales (21% de l'obligation en 2013) et en Belgique (12% de l'obligation en 2013). Les droits à pensions de retraite sont calculés en fonction des salaires de fin de carrière et du nombre d'années d'ancienneté dans le Groupe. Ils sont préfinancés auprès d'organismes extérieurs qui constituent des entités légales séparées.
- Les régimes de retraite du Groupe Edenred sont préfinancés via des contrats d'assurance souscrits auprès de compagnies d'assurance ou de fondations. L'allocation des actifs est donc principalement caractérisée par des actifs généraux et des stratégies d'investissement prudentes de type assurantiel.

## B. 2. Hypothèses actuarielles

Les évaluations actuarielles dépendent d'un certain nombre de paramètres à long terme définis par le Groupe. Ces paramètres sont revus chaque année.

2012	Europe hors France				Structures Mondiales	Autres pays
	France	Royaume-Uni	Belgique	Italie		
Evolution des salaires	3,0%	3,0%	3,0%	2,0%	3% - 4%	2% - 10%
Taux d'actualisation	3,00%	4,00%	3,00%	3,00%	3,00%	2% - 8,5%

2013	Europe hors France				Structures Mondiales	Autres pays
	France	Royaume-Uni	Belgique	Italie		
Evolution des salaires	3,0%	3,4%	3,0%	2,0%	3%-4%	3% - 10%
Taux d'actualisation	3,00%	4,50%	3,00%	3,00%	3,00%	3% - 9,2%

## B. 3. Synthèse de la situation financière des régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi et des avantages à long terme

La méthode utilisée par le Groupe est la méthode des unités de crédit projetées.

### Au 31 décembre 2013

(en millions d'euros)	Régimes de pensions à prestations définies	Autres régimes à prestations définies (*)	Total
Valeur actualisée des obligations financées	16	-	16
Juste valeur des actifs des régimes	(12)	-	(12)
<b>(Surplus) / Déficit des régimes financés</b>	<b>4</b>	<b>-</b>	<b>4</b>
Valeur actualisée des obligations non financées	-	24	24
Services passés non encore comptabilisés	-	-	-
Excédent comptabilisé à l'actif	0	-	0
<b>VALEUR NETTE AU BILAN</b>	<b>4</b>	<b>24</b>	<b>28</b>

(\*) Dont indemnités de départ à la retraite et primes de fidélité

### Au 31 décembre 2012

(en millions d'euros)	Régimes de pensions à prestations définies	Autres régimes à prestations définies (*)	Total
Valeur actualisée des obligations financées	17	-	17
Juste valeur des actifs des régimes	(11)	-	(11)
<b>(Surplus) / Déficit des régimes financés</b>	<b>6</b>	<b>-</b>	<b>6</b>
Valeur actualisée des obligations non financées	-	27	27
Services passés non encore comptabilisés	-	1	1
Excédent comptabilisé à l'actif	-	-	-
<b>VALEUR NETTE AU BILAN</b>	<b>6</b>	<b>28</b>	<b>34</b>

(\*) Dont indemnités de départ à la retraite et primes de fidélité

## Evolution de la situation financière des régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi par zone géographique

<i>(en millions d'euros)</i>	Régimes de retraite								2013	2012
	2013									
	Europe hors France									
	France	Royaume- Uni	Belgique	Italie	Structures Mondiales	Autres pays	Total	Autres avantages	Total	Total
<b>Dette actuarielle à l'ouverture</b>	1	12	4	2	19	2	40	4	44	32
Coût des services rendus dans l'année	0	0	0	0	1	0	1	1	2	2
Effet de l'actualisation	0	2	0	0	0	0	2	0	2	1
Cotisations employés	-	-	0	-	-	-	0	-	0	0
Coûts des services passés (Modification de régime)	-	-	-	0	-	0	0	(0)	0	-
Réduction/Liquidation de régime	-	-	-	-	-	-	-	(0)	(0)	0
Acquisition/(Cession)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0
Prestations versées par l'employeur	(0)	(0)	(0)	(0)	-	(0)	(0)	(1)	(1)	(1)
(Gains)/Pertes actuarielles	0	(2)	1	(0)	(4)	0	(5)	(0)	(5)	9
Effet de change	-	(1)	-	-	-	(0)	(1)	(1)	(2)	(1)
Total Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0
<b>DETTE ACTUARIELLE A LA CLOTURE</b>	1	11	5	2	16	2	37	3	40	44

<i>(en millions d'euros)</i>	Europe hors France								Total 2013	Total 2012
	France	Royaume- Uni	Belgique	Italie	Structures Mondiales	Autres pays	Total	Autres avantages		
<b>Juste valeur des actifs à l'ouverture</b>	-	7	3	-	-	1	11	-	11	10
Revenus financiers	-	0	0	-	-	0	0	-	0	na
Rendement réel des fonds	-	0	0	-	-	(0)	0	-	0	1
Cotisations employeurs	-	1	0	-	-	-	1	-	1	0
Cotisations employés	-	-	0	-	-	-	0	-	0	0
Prestations versées	-	(0)	(0)	-	-	-	(0)	-	(0)	(0)
Liquidation de régime	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Acquisition/(Cession)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Effet de change	-	(0)	-	-	-	(0)	(0)	-	(0)	0
Total Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>JUSTE VALEUR DES ACTIFS A LA CLOTURE</b>	-	8	3	-	-	1	12	-	12	11

(en millions d'euros)	Europe hors France								Total 2013	Total 2012
	France	Royaume- Uni	Belgique	Italie	Structures Mondiales	Autres pays	Total	Autres avantages		
<b>Situation Financière à l'ouverture *</b>	2	5	1	2	19	1	30	4	34	22
<b>Provision à la clôture</b>	1	4	2	2	16	(0)	25	3	28	34
Coûts des services passés non reconnus *										(1)
Excédent comptabilisé à l'actif	-	(0)	-	-	-	(0)	(0)	-	(0)	(0)
<b>SITUATION FINANCIERE A LA CLOTURE</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>16</b>	<b>0</b>	<b>25</b>	<b>3</b>	<b>28</b>	<b>33</b>

\* Le changement de la norme IAS19 applicable à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013, a conduit le Groupe à comptabiliser les coûts des services passés non acquis non encore comptabilisés directement en réserves consolidées (cf. note 1.B.2).

(en millions d'euros)	Europe hors France								Total 2013	Total 2012
	France	Royaume- Uni	Belgique	Italie	Structures Mondiales	Autres pays	Total	Autres avantages		
<b>Coût des services rendus dans l'année</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
Revenus financiers nets	0	2	0	0	0	0	2	0	2	1
Coût des services passés (Modification de régime)	-	-	-	0	-	0	0	(0)	0	-
(Gains)/pertes liés à la Réduction/Liquidation de régime	-	-	-	-	-	-	-	(0)	(0)	0
<b>CHARGE DE L'EXERCICE</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>3</b>
<b>Ecarts actuariels reconnus en capitaux propres</b>	<b>0</b>	<b>(3)</b>	<b>1</b>	<b>(0)</b>	<b>(4)</b>	<b>0</b>	<b>(6)</b>	<b>(0)</b>	<b>(6)</b>	<b>8</b>

## Tableau de réconciliation de la provision retraite entre le 1<sup>er</sup> janvier 2012 et le 31 décembre 2013

(en millions d'euros)	Montant
<b>Provision au 1er janvier 2012</b>	<b>24</b>
Charge de la période	3
Versements	(1)
Variation d'écarts actuariels en capitaux propres	9
Variation de périmètre	0
Change	(1)
<b>Provision au 31 décembre 2012</b>	<b>34</b>
Charge de la période	4
Versements	(2)
Variation d'écarts actuariels en capitaux propres	(6)
Variation de périmètre	0
Change	(2)
<b>PROVISION AU 31 DECEMBRE 2013</b>	<b>28</b>

## Gains et pertes actuariels liés aux modifications d'hypothèses et aux effets d'expérience

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2012	Décembre 2013
<b>Dette actuarielle</b>		
(Gains) et pertes actuariels liés aux effets d'expérience	2	(0)
(Gains) et pertes actuariels liés aux modifications d'hypothèses démographiques	-	(5)
(Gains) et pertes actuariels liés aux modifications d'hypothèses financières	7	(1)
<b>Juste valeur des actifs</b>		
(Gains) et pertes actuariels liés aux effets d'expérience	-	0

\* Dont évolution de l'hypothèse de turnover sur certaines catégories de personnel

## Composition des actifs de régime

Composition des actifs	Royaume-Uni	Belgique
Actions	38,5%	≤ 20%
Obligations	36,6%	≥ 80%
Autres	24,9%	≤ 5%

## Etude de sensibilité

Au 31 décembre 2013, la sensibilité des provisions pour engagements de retraite aux taux d'actualisation est la suivante : une hausse / une baisse de 0,5 point du taux d'actualisation diminuerait / augmenterait la dette du Groupe d'environ 3,0 millions d'euros.

## Note 26. RECONCILIATION DE LA MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2012	Décembre 2013
Résultat net, part du Groupe	183	160
Part des minoritaires	20	11
Amortissements et variation des provisions d'exploitation	39	37
Impôts différés	1	(14)
Variation des provisions financières	1	1
Charges liées au paiement en actions	13	11
Impact non cash des autres produits et charges non récurrents	(2)	18
Différence entre impôt décaissé et charge d'impôt (1)	12	28
<b>MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>267</b>	<b>252</b>
(Plus-values)/Moins-values nettes des cessions d'actifs	2	(0)
(Gains)/Pertes non récurrents (y compris frais de restructuration)	25	10
<b>MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT AVANT ELEMENTS NON RECURRENTS</b>	<b>294</b>	<b>262</b>

(1) Cf. tableau de financement 1.4

## Note 27. VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT, DES TITRES A REMBOURSER ET DES FONDS RESERVES

### A. Variation du besoin en fonds de roulement et des titres à rembourser

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2012	Décembre 2013	Variation Décembre 2013 / Décembre 2012
Stocks (nets)	13	15	2
Clients (nets)	1 092	902	(190)
Autres tiers actifs (nets)	302	281	(21)
<b>BFR Actif</b>	<b>1 407</b>	<b>1 198</b>	<b>(209)</b>
Fournisseurs	62	61	(1)
Autres tiers passifs	188	187	(1)
Titres à rembourser	3 608	3 398	(210)
<b>BFR Passif</b>	<b>3 858</b>	<b>3 646</b>	<b>(212)</b>
<b>BFR NET NEGATIF</b>	<b>2 451</b>	<b>2 448</b>	<b>(3)</b>

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2013
<b>BFR net de début de période</b>	<b>2 451</b>
Variation du besoin en fonds de roulement (1)	183
Éléments de BFR inclus dans les investissements de développement	36
Éléments de BFR inclus dans les cessions	(1)
Éléments de BFR inclus dans les autres gains et pertes non récurrents	-
Dépréciations	1
Différence de conversion	(215)
Reclassements vers les autres postes du bilan	(7)
<b>Variation nette de BFR</b>	<b>(3)</b>
<b>BFR NET DE FIN DE PERIODE</b>	<b>2 448</b>

(1) Cf. tableau de financement 1.4

### B. Variation des fonds réservés

Les fonds réservés correspondent principalement aux fonds des titres de services soumis à une réglementation spéciale en France (598 millions d'euros), au Royaume-Uni (114 millions d'euros) et en Roumanie (39 millions d'euros).

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2013
<b>Fonds réservés de début de période</b>	<b>709</b>
Variation de la période en données comparables (1)	63
Différence de conversion	(2)
<b>Variation nette des Fonds réservés</b>	<b>61</b>
<b>FONDS RESERVES DE FIN DE PERIODE</b>	<b>770</b>

(1) Cf. tableau de financement 1.4

## Note 28. INVESTISSEMENTS

---

Les investissements réalisés par le groupe Edenred au cours de la période et de la période précédente se détaillent de la façon suivante :

(en millions d'euros)	2012	2013
Investissements récurrents	40	47
Investissements de développement	76	138
<b>Total Investissements de l'exercice</b>	<b>116</b>	<b>185</b>

## Note 29. LITIGES

---

### A. Contentieux fiscal France

A la suite d'un contrôle fiscal de la société Accor Services France (devenue Edenred France) portant sur les exercices 2003 et 2004, l'administration fiscale a notifié à la société une pénalité pour défaut de production d'un état de suivi des plus-values en sursis d'imposition et des pénalités en matière de TVA.

Les pénalités, d'un montant global de 21,8 millions d'euros, ont fait l'objet d'une mise en recouvrement et ont été payées par la société en avril 2008. Ce montant a été constaté en résultat dans les comptes clôturés au 31 décembre 2008.

La Société a contesté le bien-fondé de ces pénalités par la voie d'une réclamation contentieuse déposée en septembre 2009. Cette réclamation a fait l'objet d'un rejet de la part de l'administration en date du 14 octobre 2009.

La Société a introduit une instance devant le Tribunal administratif de Montreuil par requête déposée le 10 décembre 2009.

Par jugement en date du 2 décembre 2010, le Tribunal administratif de Montreuil a rejeté la requête de la société Edenred France.

Par une requête en date du 16 février 2011, la société a interjeté appel de la décision devant la Cour administrative d'appel de Versailles.

Une audience s'est tenue devant la Cour administrative d'appel de Versailles le 30 janvier 2014 au cours de laquelle le rapporteur public a lu ses conclusions tendant au rejet de la requête de la Société. La décision a été mise en délibéré.

### B. Litige avec la Fnac et Conforama

La société Edenred France (venue aux droits d'Accentiv' Kadéos) est engagée dans un litige avec la Fnac et Conforama, deux des enseignes de son réseau d'acceptation et de distribution de solutions cadeaux. Le litige porte sur le manquement par celles-ci à certaines obligations contractuelles leur incombant, notamment les exclusivités de distribution de la carte Kadéos applicables jusqu'au 31 décembre 2011. La Fnac et Conforama ont en effet créé leur propre carte mono-enseigne et la distribuent dans leur réseau respectif.

Le litige comporte trois volets de procédure : le référé, la procédure au fond et l'arbitrage.

En référé, Accentiv' Kadéos a demandé et vu aboutir, auprès de la Cour d'appel de Paris le 1<sup>er</sup> décembre 2010, puis auprès de la Cour de Cassation le 15 novembre 2011, une injonction sous astreinte faite à la Fnac de cesser la distribution de sa carte mono-enseigne immédiatement. Une même condamnation a été prononcée à l'encontre de Conforama le 3 décembre 2010.

La procédure judiciaire n'étant pas terminée au fond, les indemnités encaissées à ce jour n'ont pas été reconnues en résultat.

Au fond, le 28 janvier 2011, la Fnac et Conforama ont assigné Accentiv' Kadéos auprès du Tribunal de Commerce de Paris en vue d'obtenir la levée rétroactive des clauses d'exclusivité et la réparation du préjudice causé du fait du maintien de ces exclusivités. La Fnac et Conforama ont évalué ce préjudice à environ 6 millions d'euros. Le 22 juin 2012, le Tribunal de

Commerce de Paris a rendu une décision d'incompétence, sans se prononcer sur le fond, renvoyant les parties devant un tribunal arbitral, compte tenu de l'existence d'une clause d'arbitrage dans le contrat de cession de Kadéos.

Fort de la décision du Tribunal de Commerce de Paris du 22 juin 2012, Kering (anciennement PPR qui s'est substitué à la Fnac dans la procédure) et Conforama ont introduit une demande d'arbitrage auprès de la Chambre de Commerce Internationale.

Chaque partie a désigné son arbitre. Les parties ont chacune déposé leur mémoire sur la question de la compétence du Tribunal arbitral. La sentence arbitrale sur la compétence est attendue pour le 1er trimestre 2014.

Parallèlement, le 26 mars 2013, la Cour d'Appel de Paris a pour sa part constaté l'inapplicabilité de la clause d'arbitrage aux contrats de partenariat, ce qui revient à infirmer le jugement d'incompétence du Tribunal de Commerce du 22 juin 2012. Kering et Conforama se sont pourvus en cassation. La décision est attendue pour le 1er trimestre 2014.

Edenred estimant ces demandes infondées, aucun impact en résultat n'a été constaté dans les comptes du Groupe.

## **C. Contrôle et contentieux fiscal Italie**

### **C. 1. Contentieux fiscal Italie**

En octobre 2011, l'administration fiscale italienne a notifié à plusieurs sociétés du groupe Edenred et du groupe Accor un redressement en matière de droits d'enregistrement d'un montant de 27,4 millions d'euros. L'administration fiscale requalifie en cession de fonds de commerce passible de droit d'enregistrement différentes opérations de réorganisation des activités de la division Services de Accor en Italie opérées de 2006 à 2010.

Les sociétés notifiées des groupes Edenred et Accor ont décidé de contester le redressement et ont déposé des requêtes en ce sens auprès de l'administration italienne le 16 décembre 2011.

Les notifications de redressement étaient assorties d'une obligation de paiement des sommes redressées dans un délai de 60 jours, les sociétés concernées ont versé les sommes à l'administration italienne le 16 décembre 2011. Le paiement a été supporté à parts égales entre les deux Groupes qui ont conclu un accord prévoyant le partage de façon égale du risque et de la charge pouvant en résulter.

Les sociétés considèrent que le redressement de l'administration est infondé et estiment, après avoir pris avis auprès de leurs conseils juridiques et fiscaux, que leurs requêtes ont des chances raisonnables d'aboutir favorablement.

En conséquence, aucune charge n'a été comptabilisée dans les comptes d'Edenred. Ce contentieux a été porté devant le juge et la date de la 1ère audience devant le tribunal de première instance a été fixée au 11 mars 2014.

### **C. 2. Contrôle fiscal**

A la suite d'un contrôle mené par l'administration fiscale italienne, cette dernière a manifesté sa volonté de remettre en cause la déduction des intérêts sur un prêt accordé par Edenred SA à Edenred Italie pour l'acquisition de plusieurs filiales du groupe dans le cadre de la scission Accor. Le montant du redressement est évalué à 17,8 millions d'euros et a fait l'objet d'une garantie à la demande de l'administration fiscale italienne. Cette garantie est intégrée aux engagements hors bilan du groupe au 31 décembre 2013.

## **D. Contentieux fiscaux Brésil**

### **D. 1. Taxe municipale**

En décembre 2011, la municipalité de São Paulo a notifié à la société brésilienne Ticket Serviços un redressement en matière d'impôt municipal (ISS – *Imposto Sobre Serviços*) au titre de la période avril à décembre 2006, alors que celle-ci s'est déjà acquittée de cet impôt auprès de la municipalité d'Alphaville.

Pour cette période, le redressement en principal s'élève à 7,7 millions de reais brésiliens, auxquels s'ajoutent 40.1 millions de reais brésiliens en pénalités, intérêts et inflation au 31 décembre 2013.

En novembre 2012, la municipalité a notifié à la société, sur les mêmes fondements, les montants correspondants à la période janvier 2007 à mars 2009.

Pour cette seconde période, le redressement en principal s'élève à 28,1 millions de reais brésiliens, auxquels s'ajoutent 135,0 millions de reais brésiliens en pénalités, intérêts et inflation au 31 décembre 2013. La requête de la société devant les juridictions brésiliennes a été rejetée en 1<sup>ère</sup> instance et l'affaire a été portée en appel

La société estime, après avoir pris avis auprès de ses conseils fiscaux, que sa requête a des chances sérieuses d'aboutir favorablement. La société n'a donc constitué aucune provision à ce titre.

## D. 2. Déductibilité fiscale des amortissements de goodwill

En janvier 2012, l'administration fiscale fédérale brésilienne, a notifié à la société Ticket Serviços un redressement en matière d'impôt sur les sociétés et de contribution additionnelle (IRPJ et CSLL) au titre des exercices 2007 à 2010. Le redressement en principal s'élève à 81,7 millions de reais brésiliens, auxquels s'ajoutent 177,1 millions de reais brésiliens en pénalités, intérêts et inflation au 31 décembre 2013.

L'administration remet en cause la déductibilité fiscale de l'amortissement de la survaleur constatée lors du rachat de la part minoritaire dans la société Ticket Serviços. Ticket Serviços a engagé un contentieux devant les juridictions administratives. La requête a été rejetée en 2<sup>ème</sup> instance. La Société est en attente de la notification officielle de cette décision.

Après avoir pris avis auprès de ses conseils fiscaux, la Société estime que sa requête a des chances sérieuses d'aboutir favorablement.

Aucun impact en compte de résultat n'a été constaté chez Edenred.

Par ailleurs, dans le cadre de la gestion courante de ses activités, le Groupe est sujet à divers litiges, contentieux ou procédures, en cours, en suspens ou dont il pourrait être menacé. A la date du présent document, il n'existe, à la connaissance de la Société, aucun litige dont la Société et/ou une de ses filiales serai(en)t menacée(s) de nature à avoir un impact significatif sur l'activité, les résultats ou la situation financière du Groupe.

## Note 30. ENGAGEMENTS HORS BILAN

---

### A. Engagements donnés hors bilan

Les engagements donnés hors bilan au 31 décembre 2013 s'élèvent à 118 millions d'euros. Ils s'élevaient à 140 millions d'euros au 31 décembre 2012. Au 31 décembre 2013, les engagements donnés hors bilan se composent des engagements suivants :

- garanties données en Italie pour la vente de titres de services envers les entités publiques pour un montant de 62 millions d'euros échelonnés de la façon suivante : 39 millions d'euros inférieurs à 1 an, 5 millions d'euros compris entre 1 et 5 ans et 18 millions d'euros supérieurs à 5 ans (65 millions d'euros au 31 décembre 2011) ;
- garantie donnée relative au contentieux fiscal d'Edenred Italie à hauteur de 18 millions d'euros ;
- garantie donnée pour des appels d'offres publiques au Venezuela pour un montant de 12 millions d'euros, à échéance 2014 ;
- engagement d'achat donné pour 12 millions d'euros au 31 décembre 2013 ayant trait aux appels de fonds liés à la prise de participation dans le fonds d'investissement Partech VI ;
- garanties bancaires données au Brésil pour un montant de 9 million d'euros (6 million d'euros au 31 décembre 2012) ;
- engagement d'achat de 61,1% des titres d'Aqoba après la prise de participation en avril 2013 pour un montant de 2 millions d'euros ;
- autres engagements hors bilan pour un montant de 3 millions d'euros.

À la connaissance du Groupe, il n'existe pas d'engagement donné autre que ceux figurant ci-dessus selon les normes comptables en vigueur.

## B. Engagements reçus hors bilan

Les engagements reçus hors bilan au 31 décembre 2013 s'élèvent à 5 millions d'euros et se composent essentiellement des garanties données par des clients au Brésil en contrepartie de l'autorisation de post-paiement qui leur est accordée par Repom pour un montant de 4 millions d'euros.

### Note 31. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES SUR LES ENTITES SOUS CONTROLE CONJOINT

Il existe, au 31 décembre 2013, une entité sous contrôle conjoint dont le montant des actifs et des passifs courants et non courants, produits et charges (en quote-part de détention du Groupe) est individuellement non significatif.

### Note 32. PARTIES LIEES

Dans le cadre de l'application de la norme IAS 24, le Groupe a considéré les parties liées ci-dessous :

- l'ensemble des sociétés intégrées globalement ou proportionnellement ou en mise en équivalence ;
- l'ensemble des membres du Comité Exécutif ainsi que leur famille proche ;
- l'ensemble des sociétés dans lesquelles un membre du Comité Exécutif détient un droit de vote significatif ;
- la société Accor SA.

#### Sociétés intégrées globalement ou proportionnellement ou en mise en équivalence

Les relations entre la société mère et ses filiales sous contrôle conjoint sont quant à elles présentées en Note 31. Les transactions entre la société mère et ses filiales, qui sont des parties liées, ont été éliminées dans le processus de consolidation et ne sont pas présentées dans ces notes. Les transactions entre la société mère et ses coentreprises ou entreprises associées ne sont pas significatives sur les périodes présentées.

#### Membres du Comité Exécutif

L'ensemble des transactions conclues avec les membres du Comité Exécutif sont détaillées en Note 33.

#### Sociétés dans lesquelles un membre du Comité Exécutif d'Edenred détient un droit de vote significatif

Les transactions réalisées avec des sociétés dans lesquelles un membre du Comité Exécutif détient un droit de vote significatif sont des opérations courantes conclues à des conditions de marché et ne sont pas significatives.

#### La société Accor SA

Les transactions réalisées avec la société Accor SA au cours des deux périodes présentées sont les suivantes :

Nature (en millions d'euros) de la transaction	Montant des transactions		Créances sur les entreprises liées		Dettes envers les entreprises liées		Engagements hors bilan	
	Déc 2012	Déc 2013	Déc 2012	Déc 2013	Déc 2012	Déc 2013	Déc 2012	Déc 2013
ACCOR SA								
Refacturation entre entités	(1)	(1)	-	-	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-

### Note 33. REMUNERATIONS DES PERSONNES CLES DU MANAGEMENT

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2012	Décembre 2013
	Charges	Charges
Avantages à court terme reçus	11	12
Avantages postérieurs à l'emploi	0	0
Autres avantages à long terme	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	1	-
Paiements sur la base d'actions	5	5
<b>REMUNERATION GLOBALE</b>	<b>17</b>	<b>17</b>

### Note 34. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant total des honoraires des Commissaires aux Comptes comptabilisé au compte de résultat au cours de la période et de la période précédente se détaille de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Deloitte & Associés				Didier Kling & Associés			
	Montant HT		%		Montant HT		%	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
<b>Audit</b>								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
- Emetteur	(0,4)	(0,5)	15%	18%	(0,2)	(0,2)	100%	100%
- Filiales intégrées globalement	(2,0)	(2,2)	66%	74%	-	-	-	-
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
- Emetteur	(0,2)	(0,0)	6%	1%	-	-	-	-
- Filiales intégrées globalement	(0,2)	(0,1)	6%	4%	-	-	-	-
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>(2,8)</b>	<b>(2,8)</b>	<b>93%</b>	<b>97%</b>	<b>(0,2)</b>	<b>(0,2)</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
<b>Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement</b>								
- Juridique, fiscal, social	(0,1)	(0,0)	3%	1%	-	-	-	-
- Autres	(0,1)	(0,1)	4%	2%	-	-	-	-
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>(0,2)</b>	<b>(0,1)</b>	<b>7%</b>	<b>3%</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL</b>	<b>(3,0)</b>	<b>(2,9)</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>(0,2)</b>	<b>(0,2)</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

## Note 35. EVENEMENTS POST CLOTURE

### A. Acquisitions et développements

En décembre 2013, Edenred a annoncé l'acquisition de la société Nets Prepaid, leader sur le marché des Avantages aux salariés en Finlande. Nets Prepaid propose les titres-restaurants Lounas et des titres-loisirs à plus de 10 000 clients et 120 000 bénéficiaires. L'entreprise a réalisé un volume d'émission supérieur à 200 millions d'euros en 2013.

En décembre 2013, Edenred a procédé à l'acquisition du portefeuille clients de la société CBA Bonus au Brésil, spécialisée dans les activités de Carte Alimentation et Carte Restaurant. CBA Bonus propose ses solutions à environ 3 800 clients privés grâce à un réseau d'environ 25 000 restaurants et 10 000 supermarchés.

## Note 36. PRINCIPALES FILIALES ET PARTICIPATIONS CONSOLIDEES AU 31 DECEMBRE 2013

Les filiales et participations consolidées sont présentées ci-dessous :

### EDENRED

IG : Intégration globale  
IP : Intégration proportionnelle  
MEE : Mise en équivalence  
\* Holding

#### FRANCE

Edenred France	France	IG	100,00%
Accentiv Travel	France	IG	100,00%
Senicarte	France	IG	100,00%
Conecs	France	MEE	25,00%
Aqoba	France	MEE	38,92%

#### EUROPE HORS France

Edenred Deutschland	Allemagne	IG	100,00%
Edenred Incentives & Rewards	Allemagne	IG	100,00%
Edenred Vouchers	Allemagne	IG	100,00%
Edenred Austria	Autriche	IG	100,00%
Edenred Belgium	Belgique	IG	100,00%
Luncheon	Belgique	IG	99,99%
Award Services	Belgique	IG	100,00%
Edenred Bulgaria	Bulgarie	IG	50,00%
Edenred Espana	Espagne	IG	100,00%
Edenred Finland	Finlande	IG	100,00%
Vouchers Services	Grèce	IG	51,00%
Corporate Insurance Broker Magyarorszag	Hongrie	IG	56,00%
Edenred Magyarorszag	Hongrie	IG	100,00%
Edenred Solutions Hongrie	Hongrie	IG	100,00%
Edenred Italia	Italie	IG	100,00%
E-Lunch	Italie	IG	100,00%
Edenred Luxembourg	Luxembourg	IG	100,00%
Soltis BV*	Pays-Bas	IG	100,00%
Edenred Nederland	Pays-Bas	IG	100,00%
Edenred Polska	Pologne	IG	100,00%
Edenred Portugal	Portugal	IG	50,00%
Edenred CZ	République Tchèque	IG	100,00%
Edenred Romania	Roumanie	IG	94,83%
Edenred (UK Group)	Royaume-Uni	IG	100,00%
Edenred (Incentives & Motivation)	Royaume-Uni	IG	100,00%
Edenred (Employee Benefits)	Royaume-Uni	IG	100,00%
Prepay Technologies	Royaume-Uni	IG	70,45%
Cleanway	Royaume-Uni	IG	100,00%
Luncheon Vouchers Catering Education Trust	Royaume-Uni	IG	100,00%
ChildCare Vouchers	Royaume-Uni	IG	100,00%
Edenred (Travel)	Royaume-Uni	IG	100,00%
Edenred Slovakia	Slovaquie	IG	100,00%
Edenred Sweden	Suède	IG	100,00%
Delicard Group AB	Suède	IG	100,00%
Edenred Suisse	Suisse	IG	100,00%

#### AMERIQUE DU NORD

Edenred North America	Etats-Unis	IG	100,00%
Wiredcommute	Etats-Unis	IG	100,00%
Commuter Check Services Corporation	Etats-Unis	IG	100,00%
NutriSavings LLC	Etats-Unis	IG	66,70%

#### AMERIQUE LATINE ET CARAÏBES

Edenred Argentina	Argentine	IG	100,00%
Soporte Servicios*	Argentine	IG	100,00%
GLOG Servicios De Gestao de distribuicao	Brésil	IG	99,99%
Ticket Serviços	Brésil	IG	100,00%
Ticketseg	Brésil	IG	100,00%
Edenred Servicios Participações*	Brésil	IG	100,00%
Edenred Brasil Participações*	Brésil	IG	100,00%
Accentiv Serviços Tecnologica Da informacao	Brésil	IG	100,00%
Ticket Serviços Participações*	Brésil	IG	100,00%
Repom S.A	Brésil	IG	62,00%
Repom Argentina	Brésil	IG	62,00%
Edenred Chile	Chili	IG	74,35%
Edenred Colombia	Colombie	IG	100,00%
Big Pass	Colombie	IG	100,00%
Edenred Mexico	Mexique	IG	100,00%
Servicios Accor	Mexique	IG	100,00%
Asesoria Mex-CEE	Mexique	IG	100,00%
Sedesa	Mexique	MEE	20,00%
Opam	Mexique	IG	100,00%
Sopame	Mexique	IG	100,00%
Accor Services Panama	Panama	IG	100,00%
Edenred Perou	Perou	IG	67,00%
Luncheon Tickets	Uruguay	IG	100,00%
Unitticket	Uruguay	IG	100,00%
Westwell Group*	Uruguay	IG	100,00%
Cestaticket Services	Venezuela	IG	57,00%
Inversiones Quatro Venezuela	Venezuela	IG	100,00%
Inversiones Cinq Venezuela	Venezuela	IG	100,00%
Inversiones Huit Venezuela	Venezuela	IG	100,00%
Inversiones Neuf	Venezuela	IG	100,00%
Inversiones Dix	Venezuela	IG	100,00%
Inversiones Onze 2040	Venezuela	IG	100,00%
Inversiones Douze	Venezuela	IG	100,00%
Inversiones Quatorze	Venezuela	IG	100,00%
Inversiones Quinze 1090	Venezuela	IG	100,00%
Inversiones Seize 30	Venezuela	IG	100,00%

#### STRUCTURES MONDIALES

ASM*	France	IG	100,00%
Saminvest*	France	IG	100,00%
Edenred Partners	France	IG	100,00%
GABC	France	IG	100,00%
Veninvest Quattro*	France	IG	100,00%
Veninvest Cinq*	France	IG	100,00%
Veninvest Huit*	France	IG	100,00%
Veninvest Neuf*	France	IG	100,00%
Veninvest Dix*	France	IG	100,00%
Veninvest Onze*	France	IG	100,00%
Veninvest Douze*	France	IG	100,00%
Veninvest Quatorze*	France	IG	100,00%
Veninvest Quinze*	France	IG	100,00%
Veninvest Seize*	France	IG	100,00%

#### RESTE DU MONDE

Edenred SAL	Liban	IG	80,00%
Edenred Maroc	Maroc	IG	51,00%
Edenred South Africa	Afrique du Sud	IG	74,00%
Edenred Kurumsal Cozumler	Turquie	IG	100,00%
Network Servisleri	Turquie	IP	50,00%
Accentiv Hediye Ve Danismanlik Hizmetleri	Turquie	IG	100,00%
Beijing Surfgold Technology	Chine	IG	100,00%
Accentiv Shanghai Company	Chine	IG	100,00%
Beijing Yagao Meal Service	Chine	IG	88,75%
Shanghai Yagao Meal Service	Chine	IG	100,00%
Accor Corporate Services (Shanghai) Company	Chine	IG	100,00%
Accor Services Chengdu Company	Chine	IG	100,00%
Accor Services Wuxi	Chine	IG	100,00%
Edenred China	Chine	IG	100,00%
Edenred Korea	Corée	IG	100,00%
Edenred Hong-Kong	Hong Kong	IG	100,00%
SRI Ganesh Hosp.*	Inde	IG	100,00%
Edenred India	Inde	IG	100,00%
Surfgold.com India	Inde	IG	100,00%
Edenred PTE	Singapour	IG	100,00%
Edenred PTE, Taiwan Branch	Taiwan	IG	100,00%
Edenred Japan	Japon	IG	100,00%